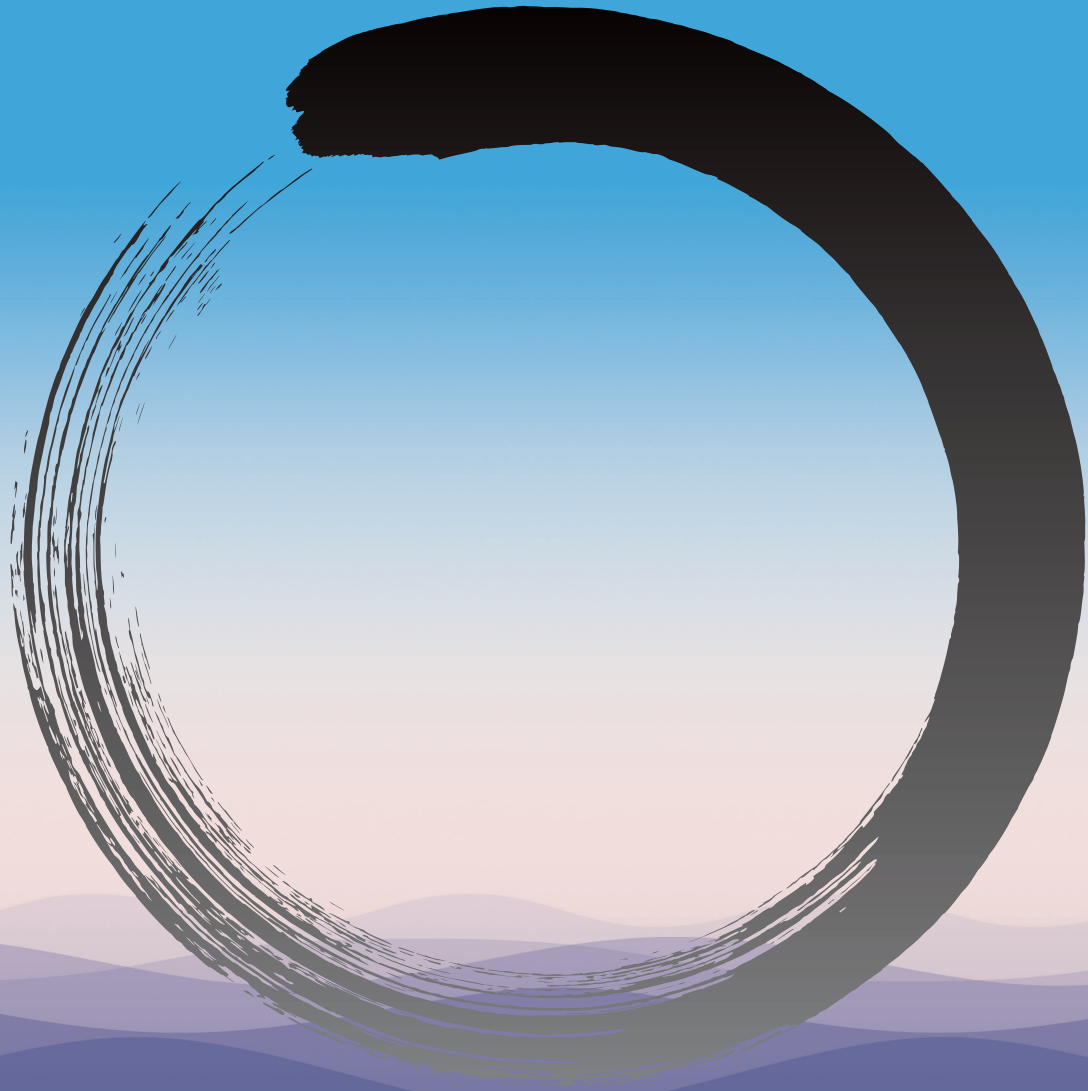


Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres

Paris, 2-3 mai 2024



NOTE SUR LES PRINCIPAUX THÈMES DE LA RCM

NOTE SUR LES PRINCIPAUX THÈMES DE LA RCM

TABLE DES MATIÈRES

[CÉRÉMONIE D'OUVERTURE] CÉLÉBRATION DU 10 ^E ANNIVERSAIRE DU LANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL POUR L'ASIE DU SUD-EST (SEARP)	3
[SESSION 1] BÂTIR UNE ÉCONOMIE ET UNE SOCIÉTÉ DURABLES ET INCLUSIVES	4
[SESSION 2] RENDRE LES ÉCHANGES ET L'INVESTISSEMENT LIBRES ET ÉQUITABLES POUR ACCÉLÉRER L'INSTAURATION D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SAINTE	9
[SESSION 3] RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE	13
[SESSION 4] UN RAYONNEMENT MONDIAL ET UNE OFFRE DE POLITIQUES CRÉDIBLES	17
[SESSION 5] DES TRAJECTOIRES CRÉDIBLES VERS UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE DANS UN CONTEXTE DE CRISES MONDIALES INTERDÉPENDANTES	20
[SESSION 6] DES APPROCHES AXÉES SUR LES SOLUTIONS POUR FAIRE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS	26

GRAPHIQUES

Graphique 1: Pays d'Asie du Sud-Est adhérant à des instruments juridiques de l'OCDE et/ou prenant part aux travaux d'organes de l'OCDE	32
Graphique 2: Croissance tendancielle dans la zone OCDE (Perspectives économiques de l'OCDE)	32
Graphique 3: Indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE (IRES)	33
Graphique 4: Part de la zone OCDE dans l'économie mondiale	33
Graphique 5: Croissance mondiale	34
Graphique 6: Instruments d'action dans le domaine de l'environnement	34
Graphique 7: Financements privés mobilisés dans le cadre des interventions publiques de financement du développement	35
Graphique 8: Investissements en capital-risque dans les jeunes entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle (IA) générative	35

[CÉRÉMONIE D'OUVERTURE] CÉLÉBRATION DU 10^E ANNIVERSAIRE DU LANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL POUR L'ASIE DU SUD-EST (SEARP)

Quelle est la problématique ?

1. **Sous l'effet de la convergence de grandes tendances économiques et géopolitiques, l'Asie du Sud-Est joue, de plus en plus, un rôle charnière dans la coopération internationale.** Collectivement, les dix membres de l'ASEAN représentent la quatrième économie mondiale en parité de pouvoir d'achat, avec une population de 685 millions d'habitants¹. Du fait de la croissance économique résiliente de l'Asie du Sud-Est, de son dynamisme démographique et de son emplacement stratégique, elle est de plus en plus intégrée aux principales chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris pour des produits d'une importance cruciale.
2. Le partenariat entre l'OCDE et l'Asie du Sud-Est n'a jamais été aussi solide. Dix ans après le lancement du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (SEARP) en 2014, l'OCDE a noué des relations de travail étroites recouvrant un large éventail de domaines de l'action publique, tant avec les pays d'Asie du Sud-Est qu'avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (voir Graphique 1 en annexe). Les travaux de l'OCDE s'inscrivant dans le cadre de cette région sont très appréciés en tant que moteur de prospérité économique, comme le démontrent les demandes d'adhésion à l'Organisation formulées par l'Indonésie et la Thaïlande.
3. **L'OCDE et l'Asie du Sud-Est peuvent développer ce socle solide de confiance et de respect mutuels.** Par l'intermédiaire du SEARP, l'OCDE pourrait redoubler d'efforts pour aider les pays intéressés d'Asie du Sud-Est à participer aux réunions d'organes de l'OCDE et à se rapprocher des normes de l'Organisation. Cet objectif du Programme régional sera renouvelé alors que celui-ci entre dans sa deuxième décennie.

Que fait l'OCDE ?

4. **Depuis la création du SEARP,** le nombre d'adhésions de pays d'Asie du Sud-Est à des instruments juridiques de l'OCDE a doublé, et le nombre de publications de l'OCDE couvrant la région a quadruplé.
5. **Le Cadre stratégique de l'OCDE pour la région indopacifique confirme que l'Organisation a pour objectif d'accueillir des pays d'Asie du Sud-Est parmi ses Membres.** Il vise aussi à renforcer la convergence de ces pays vers les normes de l'OCDE et à accroître de façon significative leur participation aux travaux des organes de l'OCDE, afin de les rapprocher de l'Organisation.
6. **La célébration du 10^e anniversaire du lancement du SEARP offre une occasion de réfléchir au développement des relations entre l'OCDE et l'Asie du Sud-Est,** et de définir l'orientation qui sera suivie au cours de la deuxième décennie du SEARP.

Que peuvent faire les responsables publics ?

7. Les responsables publics peuvent :
 - **Poursuivre la collaboration avec l'Asie du Sud-Est dans le cadre du SEARP,** en s'attachant à nouveau à mettre en évidence les normes et les comités de l'OCDE au titre desquels un alignement et une participation accrues seraient mutuellement intéressants et avantageux.
 - **Soutenir le SEARP en tant que vecteur de mise en œuvre du Cadre stratégique de l'OCDE pour la région indopacifique,** notamment par l'intermédiaire de ses objectifs de renforcement de l'alignement sur les normes de l'OCDE et de la participation aux travaux des organes de l'Organisation.
 - **Apporter un appui aux pays d'Asie du Sud-Est candidats à l'adhésion, qui pourront ensuite partager leur expérience avec les autres membres de l'ASEAN,** que ce soit au sujet du processus d'adhésion ou à propos de certaines normes ou de certains organes suscitant un intérêt.

[SESSION 1] BÂTIR UNE ÉCONOMIE ET UNE SOCIÉTÉ DURABLES ET INCLUSIVES

Quelle est la problématique ?

8. **Nous faisons face actuellement à un environnement géopolitique complexe et à des risques orientés à la baisse.** Les effets persistants de la pandémie de COVID-19, les répercussions de la guerre d'agression que la Russie continue de mener contre l'Ukraine et les conflits, toujours en évolution, au Moyen-Orient créent un contexte difficile pour les relations extérieures de l'OCDE. Ce contexte souligne l'importance de renforcer nos valeurs communes et notre détermination à consolider la démocratie.
9. **L'économie mondiale fait preuve d'une véritable résilience et la croissance devrait se poursuivre à un rythme modéré tout au long de 2025.** Le [Rapport intermédiaire des Perspectives économiques de l'OCDE paru en février 2024](#) table sur une croissance du PIB mondial de 2.9 % en 2024 et de 3.0 % en 2025, alors que l'inflation poursuivra son recul et que les revenus réels s'affermiront².
10. **La croissance se heurte à des défis multiples**, notamment le déclin, observé de longue date, de la croissance de la productivité, la faiblesse de l'investissement et le vieillissement de la population (voir Graphique 2 en annexe)³. La proportion de la population de plus de 65 ans devrait passer de 18 % en 2021 à 27 % d'ici 2050 dans l'OCDE, une évolution qui renforcera les pressions budgétaires émanant des régimes de pension et des systèmes de santé, et qui intensifiera les pénuries de main-d'œuvre⁴. Conjuguées aux efforts nécessaires sur la voie de la décarbonation, à la hausse des paiements d'intérêts associée à une croissance en berne, ainsi qu'aux évolutions démographiques et à la nécessité de lutter contre le changement climatique, ces tendances donnent à penser que les pays font face à de sombres perspectives budgétaires.
11. **Les inégalités se sont creusées dans de nombreux pays.** Les niveaux de vie n'ont pas augmenté autant que l'on espérait. Les groupes de population vulnérables font particulièrement face à des difficultés. Les pouvoirs publics doivent s'attaquer aux inégalités systématiques et aider ces groupes à s'adapter à l'évolution des circonstances et à renforcer leur résilience financière face aux chocs. En dépit des progrès notables accomplis ces dernières décennies, les écarts entre les genres en termes de revenus, d'accès à l'emploi, d'avoirs et de représentation persistent. En 2021, l'écart de rémunération entre les genres, sur la base du salaire médian, s'élevait encore en moyenne à 12 % dans les pays de l'OCDE⁵. Les inégalités de niveaux éducatifs ont des effets négatifs cumulatifs sur les individus et les sociétés. À l'inverse, des politiques éducatives ciblées peuvent permettre des gains de productivité économique à long terme⁶.
12. **Nombre des turbulences actuelles devraient se poursuivre, parallèlement aux défis posés par le changement climatique, l'érosion de la confiance dans les institutions publiques, le ralentissement des échanges et l'évolution technologique rapide.** Elles continueront de représenter des obstacles dans notre quête de sociétés résilientes, d'économies inclusives et d'égalité des chances. Dans le même temps, assurer l'accès à une éducation de qualité et à des compétences et promouvoir des investissements productifs dans les start-ups, les technologies essentielles et émergentes, notamment l'intelligence artificielle (IA), et la transformation au profit d'énergies propres offrent la possibilité de bâtir des économies plus robustes et plus productives.
13. **La croissance économique peut permettre aux populations de bénéficier d'un meilleur niveau de vie et d'un bien-être accru.** La mission fondamentale que nous poursuivons de longue date – promouvoir une croissance économique robuste, durable, inclusive et résiliente, et améliorer l'emploi, les niveaux de vie et le bien-être – demeure notre mission cruciale pour l'avenir. La qualité de la croissance compte – il est important de veiller à ce qu'elle soit durable, juste et résiliente face aux chocs et à ce qu'elle ouvre des possibilités à tous les membres de la société. Permettre aux individus de réaliser leur plein potentiel en investissant dans leurs compétences et en créant des environnements de travail sains accroît également la productivité globale⁷.
14. **Dans ce contexte général, l'OCDE reste une enceinte unique qui réunit des Membres partageant une communauté de vues** et qui a la capacité et la responsabilité de contribuer à donner corps de façon positive à la coopération mondiale en matière d'économie et d'action publique.

Que fait l'OCDE ?

15. L'OCDE rassemble des pays et leur permet de mettre en commun leurs expériences, d'élaborer des données comparatives, des analyses des politiques et des normes et de promouvoir la coopération internationale dans des domaines d'intérêt mutuel en vue d'instaurer une croissance robuste, durable, inclusive et résiliente.

- **L'OCDE a entrepris d'étoffer ses travaux sur le vieillissement et ses répercussions sur l'économie.** Les travaux qu'elle mène – notamment dans le cadre des Perspectives économiques et de l'emploi, des Études économiques et des scénarios à long terme – fournissent des éclairages sur les conséquences du vieillissement au niveau budgétaire et sur l'emploi ainsi que des analyses des politiques en matière d'emploi et de retraite à l'appui de l'allongement de la vie active, en faisant fond sur la [Recommandation de 2015 de l'OCDE sur le vieillissement et les politiques de l'emploi](#), et des analyses des systèmes de santé et de soins de longue durée, et assurent un suivi des tendances et des politiques migratoires.
- **D'autres travaux de l'OCDE sont axés sur les moyens de garantir des transitions verte et numérique inclusives et durables** et permettront de mieux appréhender les besoins et les inadéquations de compétences en lien avec ces transitions, notamment dans le cadre du [Programme pour l'évaluation des compétences des adultes](#) (PIAAC). L'Organisation œuvre également de plus en plus à la production de données, éléments probants et recommandations d'action nécessaires à l'adaptation au changement climatique.
- **En ce qui concerne le numérique, l'édition 2024 des Perspectives de l'économie numérique (à paraître)** apporte de nouveaux éclairages sur les principales technologies qui sous-tendent la transformation numérique et sur leurs répercussions, avec par exemple une nouvelle estimation du taux de croissance du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- **Afin de promouvoir la problématique de l'égalité des genres et de favoriser sa prise en compte systématique, l'OCDE met en œuvre sa Contribution à la promotion de l'égalité des genres** et renforce sa production de données et d'éléments concrets sur les politiques publiques ainsi que ses activités de sensibilisation. En particulier, l'Organisation s'emploie à intégrer des examens des politiques en matière de genre dans ses Études économiques et poursuit ses analyses au regard de l'indice SIGI (« Institutions sociales et égalité des genres ») ainsi que ses analyses approfondies par pays sur l'égalité des genres dans d'autres domaines d'action. Elle a également entrepris de créer un Forum de l'OCDE sur l'égalité des genres, d'élaborer une Feuille de route pour la mise en œuvre de l'Initiative en matière de données sur le genre et de produire un Tableau de bord de l'OCDE sur les disparités entre les genres.
- **L'OCDE s'emploie à améliorer la performance des systèmes de santé et la compréhension des interconnexions entre la santé et d'autres secteurs clés de l'économie et de la société.** Les résultats des Enquêtes PARIS sur les indicateurs fondés sur les déclarations des patients livreront des enseignements supplémentaires pour les pouvoirs publics sur la façon dont les systèmes de santé répondent aux besoins des différents groupes socio-économiques, dont les femmes. Les récents travaux sur la santé mentale mettent en évidence ses liens avec le bien-être économique individuel et avec les conditions de vie sociale et environnementale. En janvier 2024, à l'occasion de la réunion au niveau ministériel du Comité de la santé, [les ministres de la Santé des pays de l'OCDE ont défini les priorités à suivre pour bâtir des politiques meilleures à l'appui de systèmes de santé plus résilients et ont souligné l'importance de placer l'humain au centre de ces systèmes.](#)
- **Les initiatives de l'OCDE continuent d'améliorer les moyens de mesurer le bien-être multidimensionnel, la prospérité et l'inclusion,** ainsi que les outils à la disposition des pouvoirs publics, de manière à intégrer plus systématiquement ces aspects dans la prise de décision⁸. L'OCDE mène de longue date des travaux visant à cartographier les progrès accomplis par les pays en direction de l'établissement de sociétés durables et inclusives, notamment dans le cadre du rapport et de la base de données sur le bien-être intitulés « Comment va la vie ? » ; du Tableau de bord de l'OCDE sur le bien-être des jeunes enfants ; des travaux consacrés à la mesure de la distance à parcourir pour atteindre les

cibles des Objectifs de développement durable (ODD) ; des bases de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et de la richesse ; et de plusieurs études relatives à l'égalité des chances et la mobilité sociale. La [Plateforme d'échange de connaissances sur les indicateurs et les pratiques en matière de bien-être](#) (KEP) permet de mettre en commun les expériences et les solutions des pays eu égard à l'élaboration et à l'utilisation des cadres relatifs au bien-être et des indicateurs et outils connexes à l'appui de l'action publique. L'analyse spécifique des coûts à long terme du désavantage socio-économique, notamment pour les enfants et les jeunes, se poursuit au sein de l'Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances.

- **L'OCDE a également fait progresser l'action visant à instaurer des économies plus durables et plus inclusives en collaboration avec le secteur privé.** À titre d'illustration, son Enquête sur le bien-être du personnel constitue un outil utile pour les employeurs des secteurs public et privé qui souhaitent mesurer la qualité des environnements de travail et comprendre les facteurs qui sous-tendent la motivation et la santé mentale des travailleurs sur leur lieu professionnel.
- **L'OCDE poursuit ses efforts visant à mettre en œuvre l'accord mondial historique sur la solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie,** continuant de soutenir la lutte mondiale contre la fraude fiscale et contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales.
- **L'initiative OCDE/PNUD Inspecteurs des impôts sans frontières** a permis le recouvrement de plus de 2 milliards USD de recettes fiscales supplémentaires dans 60 juridictions. La Plateforme de collaboration sur les questions fiscales, qui rassemble l'OCDE, les Nations Unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, continue de monter en puissance.
- **L'OCDE suit l'utilisation des instruments de fiscalité et d'action connexes** qui renforcent la mise en œuvre des priorités climatiques et environnementales des États, notamment via des travaux sur les taxes sur la consommation d'énergie et la tarification du carbone, ainsi que sur le recours aux incitations fiscales pour stimuler l'investissement vert. Outre la prise en compte des incitations à réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, l'OCDE mène des travaux d'analyse sur les possibilités de mobilisation de recettes.
- **L'Initiative de l'OCDE pour renforcer la démocratie** vise à aider les Membres à améliorer la gouvernance démocratique et à la protéger face aux menaces existantes et nouvelles, y compris par la mise en place de la plateforme de l'OCDE consacrée à la més/désinformation et la publication « Les faits sans le faux », où figure un cadre pour lutter contre la désinformation et renforcer l'intégrité de l'information.
- L'**enquête de l'OCDE sur la confiance** aide les Membres par la production de données probantes sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques et la fourniture de données exploitables pour assurer un suivi de la confiance du public dans la fiabilité, la réactivité, l'intégrité, l'équité et l'ouverture des gouvernements démocratiques.
- **L'OCDE renforce ses travaux sur le développement régional** dans l'optique d'appuyer la mise en œuvre de la [Recommandation de 2023 sur la politique de développement régional](#). Il s'agit notamment de produire de nouvelles données via le [Laboratoire d'analyse géospatiale de l'OCDE](#) ainsi que des recommandations d'action visant à combler les écarts croissants, à mieux relier les zones urbaines et rurales et à faire en sorte que toutes les régions jouent pleinement leur rôle dans les transitions verte et numérique. Ces travaux visent également à étudier les moyens d'associer les communautés autochtones au développement régional, dans le cadre de l'[Initiative de l'OCDE sur les villes et les régions minières](#).
- La [Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes](#) préconise d'adopter une stratégie à l'échelle de l'ensemble de l'administration pour améliorer les mesures en faveur des jeunes, compte tenu de la contribution qu'ils apportent à la croissance économique globale, à la cohésion sociale, à la confiance dans les institutions publiques et à la résilience de la démocratie. Une boîte à outils sur les politiques en faveur des jeunes s'inspirant des bonnes pratiques des pays sera lancée

en 2024 en vue de faciliter la mise en œuvre de cette recommandation.

- **Pour suivre les évolutions économiques, sociales et environnementales, l'OCDE continue d'élaborer des statistiques actualisées et ventilées** concernant des domaines tels que la croissance économique, les échanges et le commerce numérique, les chaînes de valeur mondiales, l'environnement, la science et la technologie, les marchés du travail, les affaires sociales et le bien-être.

Que peuvent faire les responsables publics ?

16. Les responsables publics devraient privilégier la stabilité macroéconomique, les réformes structurelles, les politiques budgétaires avisées et la coopération internationale afin de promouvoir une croissance durable et inclusive⁹. À cette fin, ils peuvent :

- **Rétablir des politiques macroéconomiques judicieusement conçues afin de promouvoir la croissance sur les court et moyen termes**, en reconstituant progressivement les amortisseurs budgétaires de manière à se prémunir contre les bouleversements à venir et à assurer la viabilité budgétaire en prévoyant l'espace budgétaire nécessaire aux investissements et au soutien publics.
- **Prendre en compte le vieillissement de la population** en améliorant les incitations à différer le départ à la retraite, en offrant de meilleures perspectives d'emploi aux travailleurs âgés – par exemple en adoptant des pratiques de gestion différenciées selon l'âge et en remédiant aux contre-incitations des employeurs, et en améliorant la santé, les conditions de travail et les possibilités de formation offertes aux travailleurs âgés.
- **Promouvoir l'égalité des genres et intégrer systématiquement cette dimension dans l'action publique**, en renforçant les mesures visant à promouvoir un partage plus équitable du travail rémunéré et non rémunéré, la transparence salariale, l'entrepreneuriat féminin, les aspirations professionnelles des femmes et des filles et leur participation à la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ainsi que les mesures prises pour s'attaquer à la violence sexuelle et fondée sur le genre, transformer les normes sociales préjudiciables et supprimer les lois discriminatoires.
- **Exploiter pleinement les opportunités offertes par des économies ouvertes et des chaînes de valeur mondiales résilientes et durables**, en favorisant l'accès à des biens et services qui n'auraient autrement pas été disponibles pour les consommateurs comme pour les entreprises, ou à un prix élevé.
- **Encourager une transformation numérique et une innovation responsables et dignes de confiance, et en tirer parti**, afin de pallier la dégradation des perspectives de croissance économique, de combler la fracture numérique et de mener à bien la transition climatique. En particulier, soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat dans les technologies vertes et numériques, ainsi que dans les domaines de la santé et de l'éducation, afin d'améliorer la productivité et le bien-être. À une époque de ralentissement de la croissance mondiale, une IA digne de confiance peut également être un puissant catalyseur du dynamisme économique.
- **Améliorer les politiques éducatives et en faveur des compétences, les filets de sécurité sociale, les politiques familiales et promouvoir la durabilité, l'inclusivité, l'égalité des genres et la résilience** des transitions numérique et écologique.
- **Supprimer les obstacles structurels à la concurrence, à l'investissement et à la dynamique des entreprises, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que pour les start-ups et les entreprises en hypercroissance**, afin de garantir le bon fonctionnement de marchés du travail propices à la création d'emplois de qualité dans tous les pans de la société, et en particulier pour tirer pleinement parti du potentiel offert par les groupes sous-employés : personnes handicapées, travailleurs âgés, jeunes, femmes et migrants.
- **Renforcer la coopération et le dialogue internationaux pour améliorer la croissance économique et sa qualité**. Surmonter les divergences géopolitiques et tirer parti de la transformation numérique, de l'IA

et des technologies émergentes pour s'attaquer aux grands défis d'ampleur mondiale, dont la pauvreté, les inégalités et l'inclusion, la transformation numérique et l'IA, et le changement climatique et la transition juste, en particulier dans les pays à faible revenu.

- **Faire progresser l'objectif d'un système fiscal international plus équitable pour continuer de soutenir la croissance et la mobilisation de milliards d'euros de ressources intérieures.** Plus de 90 pays s'emploient à s'aligner sur la [Recommandation de 2016 de l'OCDE sur l'application de la taxe sur la valeur ajoutée/taxe sur les produits et services aux échanges internationaux de services et de biens incorporels](#), y compris de nombreux pays en développement, avec des retombées considérables sur le plan de leurs recettes fiscales.
- **Favoriser la collaboration entre les organisations internationales sur les questions fiscales, afin de veiller à la complémentarité et d'éviter les redondances entre leurs activités,** et de soutenir l'intérêt collectif pour la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et les autres flux financiers illicites, en mobilisant les ressources intérieures à l'appui du financement des ODD, et en promouvant une croissance inclusive. La coopération avec les pays en développement devrait rester au cœur des efforts de réforme de la fiscalité internationale, notamment grâce au Cadre inclusif, au renforcement des capacités et au soutien technique.
- **Renforcer et approfondir la gouvernance démocratique afin de restaurer la confiance dans les institutions publiques et de consolider la démocratie.** Cela implique, à intervalles réguliers, d'analyser et d'assurer un suivi des déterminants de la confiance envers les institutions publiques ; de lutter contre la désinformation et de promouvoir l'intégrité de l'information ; de faire en sorte que la représentation, la participation et l'ouverture dans la vie publique répondent aux attentes grandissantes des citoyens, y compris en ce qui concerne l'égalité entre les genres ; d'améliorer la résistance face à une influence étrangère indue ; de doter les pouvoirs publics des moyens d'atteindre les objectifs climatiques ou de bâtir une « gouvernance verte » ; et de transformer la gouvernance publique au service de la démocratie numérique.

QUESTIONS VISANT À ALIMENTER LES DÉBATS¹

1. *Quels sont les points de vue exprimés le plus souvent par les Membres sur les défis sociétaux qu'il est le plus crucial de relever, tels que l'évolution démographique, le changement climatique et l'impact d'une transformation numérique toujours plus rapide et profonde ? Comment les Membres perçoivent-ils l'idée d'une transformation de ces défis sociétaux en moteurs de la croissance économique, et comment peut-on optimiser cette idée pour en accroître l'impact ?*
2. *Quels sont les mesures d'action publique efficaces et les éléments prometteurs en vue de promouvoir la productivité ainsi que la science, la technologie et l'innovation, et de repousser les frontières économiques (développement des start-ups, par exemple) ?*
3. *Sous quelles formes les Membres espèrent-ils que l'OCDE les aidera à atteindre l'objectif d'une économie et d'une société inclusives, caractérisées par une amélioration du bien-être des individus et de l'égalité entre les genres (notamment l'autonomisation économique et le taux d'activité des femmes), tout en assurant une croissance suffisante ?*

¹ Ces suggestions de questions à examiner sont extraites de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

[SESSION 2] RENDRE LES ÉCHANGES ET L'INVESTISSEMENT LIBRES ET ÉQUITABLES POUR ACCÉLÉRER L'INSTAURATION D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SAINTE

Quelle est la problématique ?

17. **Pour que les échanges continuent d'assurer les fondements de notre prospérité commune, et faire en sorte qu'ils répondent aux attentes de nos citoyens, notamment en ce qui concerne la durabilité et l'instauration de règles du jeu équitables**, il est nécessaire de renouveler les efforts visant à supprimer les obstacles inutiles aux échanges et à l'investissement à l'appui de l'accélération d'une croissance économique saine, et de renforcer la résilience aux chocs futurs, tout en prônant une meilleure durabilité du système commercial et en veillant à ce que la gestion des retombées sur le plan environnemental, social et des droits humains soit grandement améliorée, et à ce que les avantages des échanges soient partagés plus largement et plus équitablement.

18. **La croissance des échanges à l'échelle mondiale s'est avérée étonnamment faible en 2023**. On estime que le volume des biens et services échangés n'a augmenté que de 0.1 % (taux annualisé) sur le premier semestre de 2023, faisant suite à une expansion atone au second semestre de 2022. Les indicateurs à court terme semblent montrer que les échanges ne se redresseront que progressivement après le ralentissement en cours¹⁰.

19. **La résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales est mise à rude épreuve** par de multiples chocs ayant des répercussions sur les échanges et la logistique, ce qui peut conduire à des mesures non coordonnées pour s'assurer un approvisionnement¹¹. Les attaques délibérées contre les voies maritimes en mer Rouge perturbent le commerce maritime international.

20. **Les difficultés dues au durcissement des restrictions commerciales, aux politiques de repli sur soi et à la restructuration des chaînes de valeur mondiales** contribuent aux perspectives incertaines des échanges mondiaux, ce qui est un motif de préoccupation majeure compte tenu de l'importance des échanges pour la productivité et le développement¹².

21. **Dans un effort pour remédier aux vulnérabilités et face aux tensions géopolitiques, les pouvoirs publics ont eu recours à diverses mesures, dont certaines sont susceptibles d'induire une distorsion dans les échanges et les investissements**. On a ainsi observé, par exemple, une augmentation significative dans l'utilisation de dispositifs publics de soutien à différents secteurs, notamment de soutien à l'agriculture, qui a atteint un niveau historiquement élevé¹³, de subventions aux énergies fossiles (qui ont doublé entre 2022 et 2023)¹⁴ et dans le secteur industriel¹⁵. Les pays s'en remettent également de plus en plus aux restrictions à l'exportation : celles appliquées aux matières premières critiques ont quintuplé au cours de la dernière décennie¹⁶.

22. **Des marchés dynamiques et ouverts seront essentiels pour redynamiser la croissance mondiale**. Il conviendrait de mener des efforts supplémentaires d'ouverture des marchés dans tous les secteurs. En particulier, de nouvelles réformes pourraient permettre de concrétiser le potentiel offert par les échanges de services mondiaux en s'attaquant à la fragmentation de la réglementation et à l'iniquité des conditions d'accès aux marchés de services entre les pays (voir Graphique 3 en annexe). Bien que les services représentent plus de deux tiers du PIB mondial, leur part dans les échanges mondiaux est légèrement inférieure à un quart. On estime que le coût des échanges est généralement deux fois plus élevé pour les services que pour les biens, en raison des divergences réglementaires entre pays et de la complexité des procédures applicables.

23. **De même, le potentiel qu'a la transformation numérique de contribuer à accroître les échanges – de biens comme de services – et à les rendre plus inclusifs réside dans le renforcement de la connectivité numérique, y compris pour réduire les fractures numériques, et dans les flux transfrontières de données**. Or, les restrictions dans ce domaine, ainsi que les exigences de localisation des données et l'absence de réglementation favorable à la concurrence portant sur l'interconnexion entre les réseaux de communication peuvent avoir des répercussions sur ces efforts¹⁷.

24. **Une difficulté cruciale pour la politique des échanges et des investissements est de trouver un juste équilibre entre des objectifs d'action publique de plus en plus nombreux dans un environnement géopolitique toujours plus complexe.** Lorsqu'elles prennent des mesures pour renforcer la résilience des chaînes de valeur mondiales face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, notamment en réduisant la dépendance excessive à l'égard de certains fournisseurs, ou pour optimiser les possibilités de croissance découlant de la diversification des chaînes d'approvisionnement, les autorités devraient se garder de remettre en question les gains qui résultent de marchés et de chaînes d'approvisionnement intégrés à l'échelle mondiale, y compris en ce qui concerne les biens essentiels à la transition écologique. Le recours croissant aux subventions continue d'être une source de préoccupation et, lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques industrielles stratégiques, il convient de veiller à ce que toute mesure nécessaire soit conçue de façon appropriée et efficace de manière à préserver les avantages que confèrent l'ouverture des marchés et des échanges fondés sur des règles.

Que fait l'OCDE ?

25. **L'OCDE continue de plaider en faveur d'échanges libres et équitables**, tout récemment à travers la mise en œuvre de [la « Contribution de l'OCDE à la promotion de marchés ouverts et d'un système commercial international fondé sur des règles et en bon état de fonctionnement »](#) dans les trois domaines définis comme prioritaires [la résilience des chaînes d'approvisionnement, les échanges durables et le soutien à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)]. L'OCDE fournit des données et des analyses et des normes de pointe, réunissant les pays dans un dialogue étayé par des données factuelles en vue de résoudre les problèmes.

- **L'OCDE analyse les problèmes émergents en lien avec les subventions et la politique industrielle, les chaînes de valeur mondiales et les échanges.** À ce titre, elle s'intéresse à l'efficacité et à l'efficience des politiques publiques et à leurs répercussions, ainsi qu'aux conséquences sur l'équité des règles du jeu commercial, sur l'ouverture et le bon fonctionnement des marchés, sur la productivité et sur les groupes de population vulnérables, et analyse les effets des échanges sur les femmes. Ces travaux d'analyse s'appuient sur la constance des efforts déployés pour améliorer le niveau de détail, le périmètre et le caractère récent des données sur le commerce international, les chaînes de valeur mondiales et les résultats sectoriels, ainsi que sur la poursuite des investissements consentis en vue de pouvoir mieux mesurer les subventions et la politique industrielle, notamment le soutien des pouvoirs publics et les entreprises publiques dans les secteurs industriels.
- **L'OCDE contribue à favoriser la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales grâce aux [quatre clés de la résilience des chaînes d'approvisionnement](#),** au Réseau sur l'interdépendance des chaînes d'approvisionnement et au Forum sur les chaînes d'approvisionnement critiques. Elle élabore en outre de nouveaux indicateurs de l'interdépendance des échanges, fournissant des éclairages sur les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, et des boîtes à outils pour y faire face.
- **L'OCDE appuie un renforcement de l'OMC.** Les travaux sur les subventions dans les secteurs de l'agriculture, des pêcheries, des combustibles fossiles et de l'industrie favorisent la transparence et éclairent les délibérations sur les règles à l'OMC, notamment les efforts visant à venir à bout des subventions qui faussent les échanges et sont dommageables pour l'environnement. Les travaux de l'OCDE sur le soutien à la pêche concourent à la deuxième phase des négociations de l'OMC sur la pêche, de même que les travaux menés en parallèle pour élaborer un projet de Recommandation sur l'élimination des subventions qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. L'OCDE fournit des fondements analytiques sur les échanges numériques pour étayer les négociations menées dans le cadre de l'Initiative conjointe sur le commerce électronique et du renouvellement du moratoire de l'OMC sur l'imposition de droits de douane sur les transmissions électroniques. Les indicateurs de facilitation des échanges (IFC) de l'OCDE permettent de suivre la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. L'OCDE a mené des travaux d'analyse à l'appui de l'Accord de l'OMC sur la facilitation de l'investissement pour le développement et a contribué à la mise en place d'un processus d'évaluation des besoins en vue d'étayer les activités d'assistance technique et de renforcement

des capacités à l'intention des pays en développement et des pays les moins avancés y participant, afin de permettre sa mise en œuvre.

- **L'OCDE encourage les échanges et la durabilité** à travers ses travaux sur la facilitation de l'économie circulaire, la réforme des subventions préjudiciables à l'environnement et la libéralisation des biens et services environnementaux, l'écologisation de l'IRES et des IFE, ou encore les efforts de recensement des initiatives de suivi de l'empreinte carbone des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires, extractives et sidérurgiques. L'ensemble de mesures de modernisation en lien avec l'Arrangement sur les crédits à l'exportation, décidé en 2023, comporte plusieurs incitations supplémentaires à apporter un soutien aux projets verts et respectueux du climat.
- **L'OCDE encourage des échanges inclusifs et durables sur le plan social et qui soient bénéfiques à tous.** À cette fin, elle mène des travaux au niveau des pays sur les échanges et les questions de genre dans l'optique de diffuser les meilleures pratiques, sur le rôle des échanges dans l'autonomisation économique des communautés autochtones, sur la modélisation et l'analyse des conséquences redistributives des politiques commerciales entre les pays et à l'intérieur des pays, et sur ses normes uniques en matière de chaînes d'approvisionnement responsables grâce aux instruments pour la conduite responsable des entreprises (CRE).
- **L'OCDE aide les économies développées, émergentes et en développement à attirer des investissements directs étrangers (IDE) plus nombreux, de meilleure qualité et plus sûrs grâce à un ensemble complet d'instruments,** tels que le [Cadre d'action pour l'investissement](#) (CAI), la [Recommandation de 2022 sur les qualités de l'IDE au service du développement durable et sa Boîte à outils](#) ou encore les [Lignes directrices de 2009 sur les politiques d'investissement des pays d'accueil relatives à la sécurité nationale](#).
- **La révision récente de la [Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales de 1976](#)** vise à permettre de mieux rendre compte de l'approche actuelle en matière de politique de l'investissement, afin de renforcer l'importance de préserver l'ouverture des marchés, de renforcer la durabilité de l'impact et de s'attaquer aux risques potentiels en lien avec certaines transactions. Le Comité de l'Investissement est en train de travailler à un plan de mise en œuvre tourné vers l'avenir pour réviser de nouveau cette Déclaration.
- **La révision des [Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise des entreprises publiques](#)** favorisera les contributions des entreprises publiques à la durabilité, à la sécurité économique et à la résilience en maintenant des règles du jeu équitables à l'échelle mondiale et des normes élevées en matière d'intégrité et de conduite des entreprises.

Que peuvent faire les responsables publics ?

26. Les responsables publics devront s'adapter aux changements géopolitiques et aux problèmes posés par la fragmentation des chaînes d'approvisionnement pour pouvoir continuer de profiter des avantages importants découlant de marchés intégrés à l'échelon mondial.

- **Le renforcement de la coopération multilatérale est indispensable pour redynamiser les échanges mondiaux.** Dans un monde interconnecté, l'ouverture et le bon fonctionnement des marchés internationaux au sein d'un système commercial mondial fondé sur des règles, avec en son centre l'OMC, sont en effet une source essentielle de prospérité à long terme, dans les économies avancées comme dans les économies de marché émergentes. Les mesures commerciales devraient reposer sur des données scientifiques et factuelles robustes et devraient se limiter à celles qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs visés.
- **La diversification et des politiques coordonnées sont à la clé de la résilience des chaînes de valeur mondiales¹⁸.** L'un des principaux défis de l'action publique consiste à trouver un juste équilibre entre la nécessité d'améliorer la résilience des chaînes de valeur mondiales et celle d'éviter les mesures protectionnistes, la réduction des gains d'efficacité qui en découlent ou la perte de vue des gains de

revenu que pourrait engendrer l'abaissement des obstacles aux échanges, en particulier dans les secteurs de services.

- **Les pouvoirs publics devraient apporter leur soutien aux délibérations de l'OMC relatives à la réforme des subventions**, notamment en étoffant les travaux visant à mesurer et analyser les subventions aux secteurs industriels, y compris le rôle des financements à des conditions plus favorables que celles du marché et des entreprises publiques, et à comprendre les effets que les aides publiques aux différents secteurs ont en termes de distorsion des échanges ainsi que sur l'environnement.
- **Les échanges de biens environnementaux peuvent contribuer à la diffusion des technologies.** Durant le premier semestre de 2023, les échanges de biens environnementaux se sont redressés aux États-Unis, en Europe et au Japon. À mesure que se multiplient les efforts visant à accélérer la transition climatique, il convient d'examiner avec soin l'impact que peuvent avoir les politiques industrielles et commerciales sur les échanges de biens environnementaux¹⁹.
- **Il est indispensable de déployer des efforts concertés pour mettre en place un environnement propice aux échanges numériques.** Améliorer la connectivité numérique entre les pays peut favoriser des échanges de services et de biens plus nombreux et plus inclusifs. Les pouvoirs publics doivent trouver un juste équilibre entre les mesures de sauvegarde et l'offre d'une concurrence adéquate dans les services numériques. Un ensemble de cadres juridiques et réglementaires mutuellement acceptés et interopérables applicables aux flux transfrontières de données, à la protection de la vie privée et à la protection des consommateurs aurait des répercussions positives significatives sur les échanges de biens et services²⁰.
- **Il convient de promouvoir des échanges plus inclusifs qui profitent à tous** en déployant des efforts pour encourager la conduite responsable des entreprises (CRE) et la diligence raisonnable, pour accroître l'accès aux échanges pour les femmes et les peuples autochtones et pour mieux comprendre et traiter les effets redistributifs des échanges et des politiques commerciales. Il faut également souligner l'importance d'intégrer les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les échanges internationaux pour assurer la résilience et la durabilité des chaînes d'approvisionnement et des systèmes d'échanges.
- **Les pouvoirs publics peuvent faciliter un IDE « plus massif, de meilleure qualité et plus sûr »**, notamment en encourageant des politiques d'investissement ouvertes, transparentes et non discriminatoires, en veillant à ce que celles-ci soient alignées et cohérentes avec les priorités nationales afin de tirer parti des IDE pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et de concrétiser les ambitions de neutralité carbone, et de mettre en évidence et de gérer les implications en matière de sécurité économique, notamment au niveau des risques de dépendance.

QUESTIONS VISANT À ALIMENTER LES DÉBATS²

1. *Comment les Membres peuvent-ils atteindre l'objectif commun de durabilité et d'inclusivité par l'intermédiaire des échanges, en particulier, en s'attaquant à des problématiques telles que les échanges et l'environnement et la mise à profit du potentiel des femmes pour participer à l'économie et au commerce mondiaux, en s'appuyant en parallèle sur les discussions et analyses pertinentes de l'OCDE ?*
2. *Comment peut-on collaborer avec l'OCDE pour relever les défis systémiques qui découlent du soutien public aux échanges, en particulier grâce à l'établissement dans le cadre du système commercial multilatéral de règles et de normes inspirées des exigences figurant dans divers accords multilatéraux, régionaux et bilatéraux ?*

² Ces suggestions de questions à examiner sont extraites de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

[SESSION 3] RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

Quel est l'enjeu ?

27. **La résilience économique désigne souvent la capacité d'une économie à réduire ses vulnérabilités, à accroître sa résistance aux chocs et à se redresser rapidement.**

28. **Traditionnellement, les considérations sur la résilience économique ont souvent tourné autour de questions comme la prévention des récessions graves et des crises financières, sur la gestion de ces événements et sur l'atténuation de leurs conséquences sociales et économiques²¹.** Si la nature des récessions économiques de grande ampleur a pu varier selon les époques et les pays, les analyses menées ont souvent consisté principalement à repérer des déséquilibres macroéconomiques et financiers, par exemple une dette privée ou publique élevée ou d'importants déficits de la balance courante, et à déboucher sur la formulation de recommandations d'action visant à les réduire et à faciliter la reprise après les récessions. (voir Graphique 4 en annexe)

29. **Ces dernières années, les considérations relatives à la résilience économique ont été élargies de manière à se recouper avec les questions de sécurité économique.** Bien qu'il n'existe pas de définition unique de l'expression « sécurité économique », cette question est revenue sur le devant de la scène avec les ruptures observées dans les chaînes d'approvisionnement pendant la pandémie de COVID-19, la volatilité des marchés énergétiques et agricoles qui a suivi la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et les perturbations du commerce maritime international provoquées par les attaques délibérées observées sur les voies de transport en mer Rouge, ainsi qu'en lien avec la montée d'un sentiment de fragilité et des vulnérabilités. La pandémie, les catastrophes naturelles et les tensions géopolitiques ont mis en lumière la vulnérabilité de nos économies à des ruptures d'approvisionnement portant sur des biens essentiels et sur leurs composants, par exemple minerais critiques, énergie, produits pharmaceutiques ou semi-conducteurs, ou bien sur des technologies avancées, et susceptibles de mettre en péril la sécurité économique des pays. Il s'agit notamment de la forte dépendance de certains biens essentiels aux importations en provenance de pays ou d'entreprises spécifiques à des étapes clés de la chaîne d'approvisionnement.

30. **Les États et les entreprises sont de plus en plus confrontés à l'urgence de prendre des mesures pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, ce qui constitue un autre exemple récent de préoccupation concernant la résilience économique.** Il est essentiel de réduire la consommation de combustibles fossiles et de garantir un approvisionnement stable en énergies propres de façon à stimuler la résilience environnementale et économique à long terme. Aujourd'hui, les chaînes d'approvisionnement en énergies propres sont confrontées à plusieurs problèmes de sécurité, notamment la forte dépendance à l'égard des importations en provenance de différents pays et entreprises situés à des points clés de ces chaînes d'approvisionnement. La mise en place de chaînes d'approvisionnement transparentes et diversifiées, sûres, dignes de confiance et fiables dans le domaine des technologies énergétiques propres est, avec d'autres facteurs, indispensable à une transition énergétique propre durable et résiliente ainsi qu'à la sécurité tant énergétique qu'économique. Il est également nécessaire de mieux comprendre les implications des politiques publiques mises en œuvre par les pays pour garantir des chaînes d'approvisionnement en énergies propres.²²

31. **Les responsables de l'action publique peuvent être amenés à devoir arbitrer entre efficacité et résilience économique, particulièrement en lien avec la sécurité économique des chaînes d'approvisionnement, l'énergie et la transition écologique.** Certaines mesures visant à augmenter la résilience peuvent être économiquement coûteuses, et rendent encore plus nécessaire une coordination entre les partenaires commerciaux, en particulier dans le contexte de marchés internationaux ouverts en phase de diversification.

32. **Les préoccupations relatives aux conséquences de l'IDE en termes de sécurité continuent de peser sur l'élaboration des politiques publiques,** en particulier s'agissant de la fuite de technologies sensibles ayant des conséquences nationales et mondiales en la matière. Il serait possible de prendre des mesures appropriées, notamment des procédures de sélection des investissements et, le cas échéant, des

contrôles ciblés des exportations. Cela pourrait également supposer de promouvoir et de garantir l'intégrité et la sécurité de la recherche.

33. **On a vu des cas où des vulnérabilités et dépendances économiques ont pu être exploitées sous la forme de mesures** affectant les échanges et l'investissement de manière abusive, arbitraire ou servant de prétexte, dont la menace a été agitée ou bien qui ont été imposées, et qui ont pour but de s'ingérer dans l'exercice des droits ou choix souverains légitimes d'un partenaire, compromettant ainsi l'ouverture et le bon fonctionnement d'un ordre international fondé sur des règles.

34. **Il est également nécessaire de renforcer la sécurité et la résilience des infrastructures critiques**, en particulier dans le domaine numérique, notamment les réseaux mobiles, les réseaux essentiels et les réseaux satellitaires, ainsi que l'infrastructure infonuagique. Alors que la technologie ne cesse de progresser, l'inquiétude se développe vis-à-vis de pratiques malveillantes présentant des risques pour la sécurité dans la sphère numérique, notamment les influences indues, l'espionnage, les fuites illicites de connaissances ou encore le sabotage.

Que fait l'OCDE ?

35. **L'identification des risques, l'évaluation de la résistance aux chocs et de la capacité de redressement, ainsi que la conception de politiques publiques propres à renforcer la résilience économique nécessitent de disposer d'un arsenal adéquat de données, d'outils et d'analyses économiques.** L'OCDE aide depuis longtemps les gouvernements à renforcer la résilience économique dans différents domaines, et elle continuera à le faire. Elle s'appuie pour cela sur son expertise pluridisciplinaire dans la collecte et l'analyse de données, et dans la formulation de recommandations d'action publique fondées sur des données probantes.

36. Les contributions récentes de l'OCDE et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans les domaines de la sécurité et de la résilience économiques portent notamment sur les domaines suivants :

- **Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (Comité EDR) mène des études par pays** qui suivent un cycle de deux ans concernant chacun des Membres et certains non Membres ; ces études recensent les vulnérabilités en matière de sécurité économique, notamment celles liés aux déséquilibres macroéconomiques et financiers.
- **Résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales et disponibilité de matières premières critiques** : les travaux de l'OCDE ont mis en lumière le rôle des marchés mondiaux et de la diversification à l'appui de la résilience et de la sécurité économiques. Ils ont permis de mettre en évidence les stratégies auxquelles les entreprises et les pouvoirs publics peuvent recourir pour garantir l'approvisionnement en biens et services essentiels. Les travaux de l'OCDE ont également mis l'accent sur les menaces causées par l'augmentation des restrictions à l'exportation de matières premières critiques et sur la nécessité de mieux saisir les interdépendances et les vulnérabilités potentielles²³. Parmi les travaux concernés, on peut citer le [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque](#) et l'outil interactif en ligne [4 Keys to Resilient Supply Chains](#), où les responsables de l'action publique peuvent trouver des données factuelles pouvant les aider à accroître la résilience sans compromettre l'ouverture commerciale, ainsi que la publication *Securing Medical Supply Chains in a Post-Pandemic World*.
- Il ressort des **examens approfondis des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 réalisés par l'OCDE** que la résilience des systèmes de santé est insuffisante. Ces examens ont débouché sur des recommandations détaillées à l'intention des pouvoirs publics concernant les systèmes de santé et portant notamment sur le personnel, la transformation numérique, la continuité des soins et la santé mentale, les soins de longue durée, les chaînes d'approvisionnement et la coopération internationale, l'objectif étant de garantir que la communauté mondiale est prête à affronter une nouvelle crise. Lors de leur réunion de janvier 2024, les ministres des pays de l'OCDE ont félicité le Cadre d'évaluation des performances des systèmes de santé sous sa forme révisée, et demandé à l'Organisation de les aider à le mettre en œuvre

dans leurs pays respectifs.

- **L'OCDE est depuis longtemps à la pointe des efforts déployés à l'échelle internationale pour fournir aux responsables de l'action publique des orientations en matière de sécurité numérique**, et elle est devenue la principale instance internationale de fixation de normes dans ce domaine. Les Recommandations de l'OCDE sur la sécurité numérique et [le Cadre d'action](#) connexe aident à l'élaboration de politiques publiques en matière de sécurité numérique propres à promouvoir la prospérité économique et sociale.
- **Grâce à des examens par pays des politiques énergétiques et à des rapports thématiques spécifiques**, l'AIE procède à des analyses qui portent sur la sécurité énergétique, les chaînes d'approvisionnement en minerais critiques, et sur les risques, actuels et futurs, de perturbation de l'approvisionnement en pétrole, sur les enjeux qui se font jour en matière de sécurité de l'approvisionnement en gaz et sur les moyens d'augmenter la flexibilité et la résistance des systèmes dans le secteur de l'électricité. Dans son rapport sur les [Perspectives énergétiques mondiales](#), l'AIE présente l'analyse la plus complète à ce jour sur les liens complexes qui existent entre les minéraux critiques et les perspectives d'une transformation rapide et sûre du secteur de l'énergie.
- **L'OCDE suit de près les restrictions à l'IDE, y compris celles qui sont motivées par des préoccupations de sécurité nationale**. Elle conseille également les autorités sur la conception de politiques publiques judicieuses fondées sur ses [Lignes directrices de 2009](#), et facilite le dialogue mondial sur les questions connexes.
- Dans leur version récemment mise à jour, les [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises](#) contiennent des recommandations à l'intention des entreprises sur les moyens grâce auxquels elles peuvent, à partir d'une diligence raisonnable fondée sur les risques, minimiser ou prévenir les risques en termes d'environnement, de travail ou de droits humains dans leurs chaînes d'approvisionnement, dans tous les secteurs.
- L'OCDE travaille par ailleurs à la révision de ses **Lignes directrices sur la gouvernance des entreprises publiques** afin de s'assurer que les entreprises publiques ne compromettent pas la sécurité et la résilience économiques ou l'équité des règles du jeu au niveau mondial.

Que peuvent faire les responsables publics ?

37. Dans ce contexte, les responsables publics devraient notamment :

- **Identifier les risques potentiels pour la sécurité économique et évaluer les coûts et les avantages des mesures prises** pour les atténuer, en réduisant les vulnérabilités et en luttant contre les pratiques malveillantes de manière globale, notamment en termes de gestion du risque pour la sécurité numérique.
- **Sensibiliser davantage** la population, les entreprises et les institutions publiques **aux risques et enjeux liés à la résilience et à la sécurité économiques**, et faire en sorte que toutes les parties prenantes œuvrent ensemble à gérer ces risques et à relever ces défis.
- **Renforcer la coopération internationale en matière de résilience et de sécurité économiques pour évaluer, gérer et atténuer les risques**, notamment en s'appuyant sur les données probantes produites par l'OCDE et sur ses travaux de recherche.
- **Coopérer de manière stratégique pour réduire les vulnérabilités et mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes et fiables sans nuire à la neutralité concurrentielle**. Parmi les stratégies collaboratives, on peut citer des actions visant à faciliter les échanges dans les chaînes d'approvisionnement en énergies propres, des mesures conjointes destinées à promouvoir la recherche et le développement (R-D) et le recyclage en fin de vie, et des efforts conjugués visant à lutter contre les mesures et pratiques non concurrentielles préjudiciables et à prévenir la coercition économique. Il peut

également s'agir d'engagements multilatéraux à aider les pays richement dotés en ressources à jouer un rôle plus important au milieu et en aval des chaînes d'approvisionnement en énergies propres. Enfin, ces efforts peuvent consister à conclure des accords visant à promouvoir des normes sociales et environnementales dans les chaînes d'approvisionnement en énergies propres, de façon à rendre celles-ci à la fois résilientes et inclusives²⁴.

- **Promouvoir la mise en œuvre des [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises](#)**, qui peuvent contribuer à la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables et résilientes dans tous les secteurs.
- **Mettre en œuvre la [Recommandation de 2009 du Conseil de l'OCDE concernant les Lignes directrices sur les politiques d'investissement des pays d'accueil relatives à la sécurité nationale](#)**, qui peuvent aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de l'investissement propres à préserver la sécurité nationale en minimisant les impacts éventuels sur les flux d'investissement.
- **Prendre en compte les arbitrages à opérer, et avoir conscience que certaines mesures visant à renforcer la sécurité économique peuvent être inefficaces et économiquement coûteuses.** Dans la pratique, il est difficile de connaître avec précision l'ampleur des coûts économiques des conflits géopolitiques, guerres, pandémies, changement climatique ou catastrophes naturelles, ainsi que des risques associés. Il est par conséquent difficile de quantifier a priori les coûts économiques, les avantages et l'efficacité des politiques visant à asseoir la sécurité économique.
- **Coopérer de manière efficace pour garantir la sécurité et l'intégrité de l'écosystème de la recherche dans un contexte où les pays cherchent à promouvoir la science ouverte**, en partenariat avec la communauté scientifique, en s'efforçant d'empêcher le vol, l'utilisation abusive et l'exploitation inappropriée de notre propriété intellectuelle et de nos données à caractère personnel, ainsi que d'autres formes de comportements répréhensibles, et en créant un environnement de confiance dans lequel l'ouverture et la coopération internationale peuvent jouer à plein.
- **Prendre les mesures appropriées et coopérer en vue de renforcer la sécurité et la résilience des infrastructures**, notamment des infrastructures numériques.

QUESTIONS VISANT À ALIMENTER LES DÉBATS³

1. *Comment mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes et fiables, en particulier pour les biens essentiels à la transition écologique et énergétique, eu égard aux progrès déjà accomplis, et comment renforcer la coopération avec les pays en développement, le secteur privé et la communauté internationale au sens large afin de rendre leurs chaînes d'approvisionnement plus résilientes ?*
2. *Comment collaborer davantage pour réagir face à la coercition économique, qui consiste à exploiter les faiblesses et situations de dépendance économiques pour ébranler les politiques et fragiliser les positions à l'étranger comme au niveau national ?*
3. *Comment s'attaquer aux stratégies globales visant à mettre en œuvre des mesures et pratiques non concurrentielles, telles que les subventions préjudiciables en faveur de l'industrie, les pratiques des entreprises publiques qui faussent le jeu de la concurrence, et toutes les formes de transfert forcé de technologie, ainsi qu'aux autres pratiques destinées à créer des dépendances stratégiques et des vulnérabilités systémiques ?*
4. *Quelles sont les autres grandes questions de sécurité économique à traiter — par exemple, la promotion et la protection des technologies essentielles et émergentes, le renforcement de la sécurité et de la résilience des infrastructures essentielles, et la lutte contre les pratiques malveillantes employées dans la sphère numérique ?*

³ Ces suggestions de questions à examiner sont extraites de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

[SESSION 4] UN RAYONNEMENT MONDIAL ET UNE OFFRE DE POLITIQUES CRÉDIBLES

Quelle est la problématique ?

38. **Les effets persistants de la pandémie de COVID-19, les répercussions de la guerre d'agression que la Russie continue de mener contre l'Ukraine et les conflits, toujours en évolution, au Moyen-Orient** créent un contexte difficile pour les relations extérieures de l'OCDE.

39. **Le système multilatéral est confronté à des risques de fragmentation.** La nécessité de s'appuyer sur la coopération internationale pour atteindre les objectifs mondiaux communs, notamment la double transition écologique et numérique, la sécurité alimentaire et énergétique et la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, est plus que jamais d'actualité.

40. **Le renforcement du rayonnement mondial de l'Organisation est déterminant pour sa pertinence, son influence et sa capacité à relever les grands défis en lien avec l'action publique.** En mettant à profit son pouvoir de rassemblement en tant qu'organisation dont les travaux reposent sur des données probantes et en approfondissant son programme d'action à l'appui du développement, l'OCDE peut servir de passerelle entre ses Membres et les économies émergentes ou en développement (voir Graphique 5 en annexe).

41. **Nos valeurs communes, notamment la démocratie, l'état de droit, la protection des droits humains, l'égalité des genres, le multilatéralisme et l'ouverture des marchés, ainsi qu'un système commercial fondé sur des règles,** continuent de constituer une base solide sur laquelle l'OCDE peut s'appuyer pour faire progresser la croissance économique inclusive et durable et la prospérité pour toutes et tous.

Que fait l'OCDE ?

42. L'Organisation joue un rôle d'instance d'établissement de normes, de promotion de valeurs communes et de facilitation du dialogue sur les grands enjeux mondiaux. Sa Stratégie de relations mondiales et ses outils continuent de renforcer son inclusivité, y compris les efforts qu'elle déploie pour intensifier encore le dialogue et la coopération avec les institutions des Nations Unies.

- **L'OCDE reste déterminée à soutenir l'Ukraine** à travers la mise en œuvre du programme-pays conclu avec celle-ci, en prêtant son concours au « plan de l'Ukraine » en cours d'élaboration par les autorités du pays, et en engageant un premier dialogue en vue de l'adhésion de l'Ukraine à l'OCDE comme suite à la reconnaissance par le Conseil du statut de Membre potentiel de ce pays.
- **L'Organisation a poursuivi son élargissement stratégique grâce aux processus d'adhésion en cours** du Brésil, de la Bulgarie, de la Croatie, du Pérou et de la Roumanie, à l'adoption des Feuilles de route pour l'adhésion de l'Argentine et de l'Indonésie, et à l'engagement des processus d'examen de la demande d'adhésion de la Thaïlande. L'adhésion de nouveaux pays renforcera l'inclusivité, la représentativité, le pouvoir de rassemblement et la pertinence de l'OCDE au sein des instances qui forment l'architecture de la gouvernance mondiale.
- **La décision historique d'ouvrir des discussions d'adhésion avec l'Indonésie** donnera à ce pays un puissant levier pour poursuivre sa transformation structurelle et progresser sur la voie de l'obtention du statut d'économie avancée d'ici 2045.
- **La coopération avec la région indopacifique reste d'une importance stratégique pour l'Organisation.** Le [Cadre stratégique pour la région indopacifique](#) et le Plan de mise en œuvre qui s'y rapporte ont joué un rôle de premier plan dans les efforts de l'OCDE en matière de relations mondiales, notamment en mettant à profit le SEARP, dont nous célébrons le 10^e anniversaire en 2024. Les Programmes-pays avec la Thaïlande et le Viet Nam, la coopération renforcée avec Singapour et les partenariats clés avec la République populaire de Chine (« la Chine ») et l'Inde contribuent à renforcer l'engagement de l'Organisation auprès de la région.

- **L'OCDE a renforcé sa coopération avec l'ASEAN** suite à la signature d'un premier protocole d'accord conclu en 2022 et du Plan de mise en œuvre ultérieur.
- **L'Organisation a accéléré sa collaboration avec l'Afrique à la suite du lancement du Partenariat Afrique-OCDE.** Elle a conclu un protocole d'accord avec l'Union africaine et donné un coup d'accélérateur à la Plateforme virtuelle d'investissement pour l'Afrique afin de contribuer à stimuler l'investissement privé et à renforcer la mobilisation des ressources intérieures. Le Partenariat Afrique-OCDE accorde la priorité à la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain. Il renforce les liens avec les communautés économiques régionales africaines et facilite la mise en œuvre de réformes à l'échelon national, en mettant à profit l'expertise de l'Organisation et sa collaboration sur un pied d'égalité avec des parties prenantes africaines.
- **Le Programme de travail conjoint avec l'Afrique du Sud** marque une étape importante dans l'engagement de l'OCDE auprès du continent et lui permettra de préparer le soutien qu'elle apportera à la Présidence sud-africaine du G20 en 2025.
- **Le Programme-pays de l'OCDE avec le Maroc touche à sa fin tandis que le Programme-pays de l'Organisation avec l'Égypte est en cours de mise en œuvre.** Le lancement du Programme-pays avec Maurice sera une autre étape importante dans la collaboration avec les pays de la région.
- **L'OCDE poursuit les discussions avec ses Partenaires clés (l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie)** et les encourage à participer activement aux travaux de ses organes, à demander leur adhésion à ses instruments juridiques et à définir des priorités de travail présentant un intérêt commun. On favorisera une coopération renouvelée et équilibrée avec la Chine qui soit conforme aux priorités convenues d'un commun accord par les Membres et ce pays, en s'appuyant sur les cadres existants.
- **L'OCDE continue de jouer un rôle clé dans les instances qui forment l'architecture de la gouvernance mondiale, telles que le G7, le G20, le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), auxquelles elle fournit un appui essentiel en mettant à leur disposition des analyses solides et des conseils en matière d'action publique.** L'engagement de l'Organisation avec le système des Nations Unies demeure essentiel pour la diffusion de ses normes à l'échelle mondiale, pour une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure prise en compte des points de vue des économies émergentes et en développement dans les programmes d'action économiques mondiaux et pour le renforcement de son statut de partenaire fiable au sein du système multilatéral.
- **Les programmes régionaux de l'OCDE** avec l'Eurasie, la région Amérique latine et Caraïbes, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), et l'Europe du Sud-Est ont joué un rôle crucial pour l'ancrage et la promotion des normes, des travaux en faveur du partage des connaissances et des bonnes pratiques de l'Organisation dans ces régions.
- **Le Centre de développement de l'OCDE,** aux côtés des pays non Membres d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, offre à des pays à tous les stades de développement économique la possibilité de se rapprocher de l'OCDE et d'apprendre les uns des autres sur un pied d'égalité.

Que peuvent faire les responsables publics ?

43. Les responsables publics peuvent :

- **Promouvoir l'élargissement stratégique de l'Organisation en favorisant l'avancement du processus d'adhésion des pays candidats actuels et nouveaux et en soutenant l'ouverture de discussions, en vue de leur adhésion, avec les pays d'importance stratégique pour l'OCDE partageant une communauté de vues avec celle-ci.**

- **Approfondir l'engagement avec la région indopacifique** par le biais de la mise en œuvre du Cadre stratégique de l'OCDE pour cette région.
- **Renforcer l'engagement avec l'Afrique** par le biais du Partenariat Afrique-OCDE en coopération étroite avec les partenaires régionaux.
- **Renforcer les efforts de coopération de l'OCDE, son influence régionale et l'impact de ses activités dans le cadre des programmes régionaux** concernant l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC), l'Eurasie, l'Europe du Sud-Est et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) en instaurant un dialogue sur les politiques et en mettant en œuvre des solutions adaptées aux grands défis régionaux.
- **Renforcer l'inclusion de l'Organisation au sein des grands programmes d'action mondiaux**, en particulier en ce qui concerne les transitions écologique et numérique, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement. À l'aide des outils de l'OCDE à l'appui des relations mondiales et en mobilisant les membres du Centre de développement, renforcer le dialogue sur les politiques à suivre et, le cas échéant, accentuer l'élaboration de politiques et de normes sur un pied d'égalité avec les non-membres.
- **Renforcer les travaux de l'Organisation sur les questions de développement et sur la mise en œuvre du Programme 2030**, notamment en aidant les pays à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies de développement durable et des mesures porteuses de transformations en lien avec l'égalité des genres/l'autonomisation économique des femmes, la transformation de la production et l'économie informelle, de sorte à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience.
- **S'appuyer sur les outils de mesure et les modalités de coopération existants et en élaborer de nouveaux**, notamment en ce qui concerne la coopération triangulaire et l'établissement d'un dialogue avec les nouveaux fournisseurs de coopération pour le développement.
- **Continuer de soutenir les efforts de reconstruction et de réformes de l'Ukraine.** Le Programme-pays de l'OCDE pour l'Ukraine est un outil important pour aider celle-ci à atteindre ces objectifs, et le soutien des Membres au Programme est une indication concrète de leur engagement en faveur des réformes en Ukraine.
- **Encourager les discussions sur comment renforcer la coopération et les dialogues sur les politiques entre l'OCDE, les pays non Membres et les autres organisations internationales.** Ces efforts essentiels faciliteront la réalisation de l'objectif d'établir la légitimité de l'OCDE dans son rôle de passerelle avec les pays en développement.

QUESTIONS VISANT À ALIMENTER LES DÉBATS⁴

1. *Comment les Membres de l'OCDE peuvent-ils, de manière plus efficace, optimiser le potentiel que recèlent les processus d'adhésion en cours et à venir, qui constituent l'un des meilleurs outils de diffusion des normes et pratiques prônées par l'Organisation ?*
2. *Comment l'OCDE peut-elle se positionner en tant que partenaire digne d'intérêt, avec lequel les non-Membres souhaitent collaborer ? Comment poursuivre la collaboration entre l'OCDE et d'autres organisations ou forums internationaux ?*
3. *Comment continuer au mieux d'intégrer de nouveaux Membres dans une OCDE en pleine évolution et en voie d'élargissement ?*

⁴ Ces suggestions de questions à examiner sont extraites de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

[SESSION 5] DES TRAJECTOIRES CRÉDIBLES VERS UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE DANS UN CONTEXTE DE CRISES MONDIALES INTERDÉPENDANTES

Quelle est la problématique ?

44. **La communauté internationale fait face à des défis d'ampleur mondiale sans précédent** : du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution environnementale à l'aggravation de l'insécurité alimentaire et aux répercussions des conflits, en particulier sur les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Il est nécessaire d'obtenir une meilleure compréhension des interactions entre les défis associés au changement climatique, à la dégradation de l'environnement, au recul de la biodiversité et à l'égalité des genres, ainsi que de leurs répercussions sur le développement durable.

Sous-groupe 1 : Transformation en économies neutres en carbone, circulaires et respectueuses de la nature

45. **La fenêtre de tir pour assurer un « avenir viable et durable pour tous » se referme.** Le changement climatique se produit en effet plus rapidement que prévu²⁵, avec pour corollaire des risques décuplés et en cascade et une probabilité accrue de modifications abruptes et irréversibles²⁶. La lenteur des progrès en matière de durabilité environnementale n'a pas nécessairement le même impact sur les hommes et sur les femmes, et elle peut entraver la concrétisation de l'égalité des genres. À l'inverse, la promotion de la participation des femmes à la prise de décisions et à l'économie verte et la prise en compte de l'articulation genre-environnement dans la définition de l'action publique pourraient conduire à une action environnementale plus vigoureuse et plus efficace²⁷.

46. **Les émissions continuent d'augmenter, de même que le nombre et le risque de phénomènes météorologiques extrêmes à l'échelle mondiale,** et les incidences budgétaires sont considérables pour les États qui supportent une part importante des dommages²⁸.

47. **Parallèlement, l'appauvrissement de la biodiversité à un rythme sans précédent crée des risques interdépendants** qui compromettent les services écosystémiques dont nous dépendons absolument et menacent les économies, la santé humaine et le bien-être²⁹. Ainsi, le changement climatique réduit la capacité des océans à faire office de puits de carbone³⁰, et la pollution par les plastiques, la surpêche et les activités d'extraction pétrolière et gazière en mer, entre autres, exercent une pression sans précédent sur la biodiversité marine.

48. **Le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution constituent une « triple crise planétaire »**, qui se manifeste par des menaces et des effets environnementaux interdépendants, par exemple de graves sécheresses, des espèces et des écosystèmes en déclin, des déchets non traités, la pollution plastique et chimique et des problèmes de santé. Pour opérer la transition vers une économie neutre en carbone, circulaire et respectueuse de la nature et parvenir à un développement durable, il faut s'attaquer simultanément à ces trois crises.

49. **Point positif, l'action mondiale, ambitieuse et coordonnée, prend de l'ampleur.** En septembre 2023, 105 pays avaient adopté ou proposé des objectifs de neutralité carbone correspondant à environ 83 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)³¹ ; la COP 28 a notamment abouti au premier Bilan mondial, à la décision relative au déploiement des nouveaux dispositifs de financement, notamment un fonds « Pertes et dommages », et à l'enregistrement d'avancées dans la réalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal adopté lors de la Convention sur la diversité biologique fixe pour sa part des cibles et des objectifs ambitieux pour enrayer et inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030, ce qui facilitera la transition vers une économie respectueuse de la nature.

50. **Toutefois, les mesures d'action publique actuelles, les effets combinés escomptés des contributions déterminées au niveau national des pays et les financements et investissements mobilisés sont insuffisants** pour répondre à l'accroissement de l'ambition en matière d'atténuation et des besoins d'adaptation, et garantir une mise en œuvre efficace (voir Graphique 6 en annexe)³². À titre d'illustration,

environ 35 % des réductions d'émissions de GES nécessaires d'ici à 2050 doivent provenir de technologies qui sont encore en voie de développement ; les besoins des pays en développement en matière de financement des mesures d'adaptation sont 10 fois supérieurs, selon les estimations, aux apports internationaux actuels de financement public³³, et la réalisation des objectifs définis pour 2030 dans le Cadre mondial de la biodiversité exige résolument une action plus décisive des pouvoirs publics.

Sous-groupe 2 : Développement durable

51. **La concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sont menacées**, en dépit des progrès accomplis depuis des décennies en matière de développement humain et social et de réduction de la pauvreté.

52. **L'aide publique au développement (APD) reste historiquement élevée** et a atteint un nouveau record pour la cinquième année consécutive à 223,7 milliards USD en 2023, soit une hausse en termes réels de 1,8 % par rapport à 2022. La pénurie de financement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs de l'Accord de Paris reste toutefois gigantesque. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour aider les pays en développement à accéder aux financements mis en place, notamment aux financements climatiques. Une intervention de l'ensemble des acteurs de la chaîne d'investissement s'impose, afin de garantir la cohérence des politiques dans les pays de l'OCDE, la conduite responsable des intermédiaires et le renforcement des capacités dans les pays en développement.

53. **La hausse des niveaux de dette publique est préoccupante dans nombre des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.** Compte tenu de la détérioration du contexte mondial, pour de nombreux pays, les ressources publiques nécessaires pour répondre aux besoins de développement sont limitées et la marge de manœuvre pour intervenir en cas de crise, notamment de catastrophe naturelle, est réduite.

54. **Dans ce contexte, il importe de se demander comment déployer au mieux les financements publics, APD comprise, pour mettre à profit la réduction des risques et mobiliser des financements privés additionnels afin de financer le développement durable au rythme et à l'échelle requis pour donner corps à l'ambition mondiale** (voir Graphique 7 en annexe).

55. **Si l'on veut relever ces défis et créer des trajectoires crédibles vers une croissance durable, il faut trouver des solutions innovantes et concertées qui permettent de débloquer toutes les sources de financement et de les porter à plus grande échelle, y compris des financements privés, au service du développement et de s'attaquer aux crises mondiales interdépendantes.** Pour favoriser la convergence vers des valeurs communes et un avenir plus résilient, il est essentiel que les pouvoirs publics collaborent avec divers acteurs et adaptent leurs politiques de développement international, leurs instruments de financement et leurs partenariats, en mettant davantage l'accent sur les intérêts mutuels. Le renforcement de la capacité de coopération avec les entreprises sera essentiel pour réorienter les systèmes financiers et les économies vers la réalisation des ODD et des objectifs liés au climat et à la biodiversité.

56. **La coopération pour le développement doit évoluer parallèlement au contexte mondial.** Il est nécessaire de trouver un socle commun sur lequel ériger la poursuite de la collaboration entre les fournisseurs de coopération pour le développement. La collaboration et l'apprentissage mutuel devraient être renforcés davantage de manière à accroître l'impact et l'efficacité sur la base de principes d'efficacité de la coopération pour le développement internationalement reconnus et des normes les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité mutuelle dans la coopération pour le développement à l'échelle mondiale.

57. **La coopération pour le développement pourrait servir de catalyseur pour contribuer à instaurer des règles du jeu équitables dans les pays en développement** afin de relever des défis communs et d'assurer la protection des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, tout en renforçant le soutien aux biens publics mondiaux liés au développement. Elle constitue un moyen important de promouvoir le dialogue et les partenariats à l'appui des ODD en contribuant au renforcement des capacités de ces pays, en favorisant la diffusion des normes de l'OCDE, ainsi qu'en promouvant et créant des conditions propices pour

des investissements de qualité, respectant les critères de durabilité, afin de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

Que fait l'OCDE ?

58. **L'Organisation** joue un rôle essentiel en aidant les États à suivre des trajectoires crédibles vers une croissance et un développement durables, notamment en s'attaquant aux menaces environnementales interdépendantes et aux risques de portée mondiale :

Sous-groupe 1 : Transformation en économies neutres en carbone, circulaires et respectueuses de la nature

- **L'OCDE soutient les pouvoirs publics dans leurs efforts visant à parvenir à une réduction rapide et marquée des émissions au cours de la décennie en cours et dans l'ensemble des secteurs**, y compris les émissions provenant de secteurs difficiles à décarboner comme l'acier et le ciment. Conjointement avec l'AIE, l'OCDE contribue aux travaux du Club climat (autre le fait qu'elle héberge son secrétariat par intérim), un forum ouvert qui a pour objet de stimuler la coopération et les partenariats internationaux en matière de climat afin de faciliter la décarbonation de l'industrie. L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) entreprend des travaux sur le rôle de l'énergie nucléaire dans la réalisation des objectifs climatiques³⁴.
- **Dans le cadre du projet phare [Zéro émission nette+ : Résilience climatique et économique dans un monde en mutation](#)**, des travaux sont actuellement menés, entre autres, dans les domaines de l'éducation, des compétences et de la capacité des pouvoirs publics d'optimiser les avantages socioéconomiques nets et de permettre une transition juste, notamment en prenant en compte les contextes nationaux, en mettant en lumière les conséquences sociales et budgétaires et en intégrant la dimension du genre dans l'analyse des politiques publiques, tout en renforçant la résilience de la transition elle-même face aux effets du changement climatique³⁵. Le [Programme international pour l'action sur le climat \(IPAC\)](#), est une composante majeure du projet Zéro émission nette+ et aide les pays à renforcer leur action climatique en améliorant les données et les indicateurs de mesure des risques climatiques, et au moyen d'actions à l'appui de l'adaptation et l'atténuation.
- **Le Groupe d'experts OCDE-AIE sur le changement climatique (CCXG)** contribue à l'action climatique mondiale en promouvant le dialogue et en favorisant une meilleure compréhension des principaux enjeux dans le cadre des négociations internationales sur le changement climatique et dans la perspective de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
- **Le Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (Forum inclusif)** vise à optimiser les retombées, à l'échelle mondiale, des efforts déployés par les différents pays pour réduire leurs émissions en permettant un meilleur partage des données et des informations, un apprentissage mutuel fondé sur des données probantes et un dialogue multilatéral inclusif entre les économies en développement, les économies émergentes et les économies avancées.
- **L'OCDE soutient les pays dans leur [planification nationale de l'adaptation](#)** en les aidant à mener des évaluations des risques climatiques sur la base desquelles elle appuie la conception de stratégies et plans nationaux d'adaptation efficaces. L'Organisation élabore également des indicateurs relatifs à l'adaptation pour mesurer les progrès accomplis par les pays dans la réalisation de leur objectif national d'adaptation et, plus largement, de l'objectif mondial en matière d'adaptation. En outre, elle soutient la conception de stratégies efficaces de financement de l'adaptation afin d'attirer les investissements privés et de réduire la dépendance à l'égard des financements publics pour le relèvement et la remise en état après des phénomènes extrêmes.
- **La prochaine édition des Perspectives de l'environnement de l'OCDE** analysera la triple crise planétaire et les interactions entre les questions relatives au climat, à la biodiversité et à la pollution, en mettant en évidence les synergies et les arbitrages entre les différents domaines de l'action publique.
- **L'OCDE aide les pays à mettre en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité** en leur fournissant des

données, des éléments factuels et des analyses, par exemple dans le cadre du projet phare sur le suivi des instruments économiques et des financements à l'appui de la biodiversité ([Tracking Economic Instruments and Finance for Biodiversity](#)), par l'intégration systématique de la question de la biodiversité dans l'ensemble des secteurs³⁶, et grâce à des travaux sur le renforcement des incitations positives en faveur de la biodiversité tant terrestre que marine.

- **L'édition 2024 à paraître prochainement des Perspectives de l'emploi de l'OCDE, sur le thème : la transition écologique et le marché du travail**, compare les emplois susceptibles de prospérer grâce à la transition, et notamment leur attractivité en termes de qualité de l'emploi, à ceux qui sont susceptibles de perdre du terrain. Elle évalue le coût des suppressions d'emplois dans les secteurs à fortes émissions, les trajectoires d'emploi envisageables par les travailleurs et les politiques du marché du travail visant à réduire le coût des suppressions d'emplois. Une attention particulière est portée aux stratégies de développement des compétences et de reconversion, ainsi qu'aux effets redistributifs des politiques d'atténuation du changement climatique.
- **L'OCDE aide les pouvoirs publics à mettre en œuvre des politiques qui garantissent une utilisation sûre et durable des produits chimiques**, par exemple par l'élaboration de normes permettant d'identifier les produits chimiques dangereux. L'OCDE apporte un appui à ses pays membres et partenaires dans la transition vers des économies circulaires plus efficaces sur le plan de l'utilisation des ressources, notamment en encourageant le recours à des instruments de politique économique et en mettant l'accent sur la pollution plastique (et, également, en soutenant les négociations relatives à un traité mondial sur les plastiques) et les matières premières critiques.
- **D'après des travaux phares de l'OCDE, les financements climatiques fournis et mobilisés collectivement par les pays développés au profit de l'action climatique dans les pays en développement se sont montés à 89.6 milliards USD en 2021³⁷**, et des données préliminaires indiquent que l'objectif de 100 milliards USD aurait été atteint en 2022. Ces financements sont essentiels pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter, mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité et à la pollution, atteindre les ODD et assurer une transition juste, en contribuant à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités. Sur le total des financements climatiques fournis et mobilisés par les pays développés, la somme mobilisée auprès du secteur privé demeure relativement faible, à seulement 14.4 milliards USD. L'OCDE opère également un suivi des financements à l'appui du développement – y compris des financements climatiques – œuvrant en faveur de l'égalité des genres au moyen du marqueur du CAD relatif à l'égalité des genres et des marqueurs Rio.
- **L'OCDE aide les pouvoirs publics à rendre les environnements nationaux plus favorables à la mobilisation de financements et d'investissements privés et à optimiser le financement public de la transition et du développement durable.** Elle mène notamment des travaux sur l'investissement public, le financement mixte, les budgets verts, la tarification, la fiscalité, les subventions et les incitations, y compris en lien avec l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier, la biodiversité, l'eau et l'économie maritime durable, ainsi que sur les politiques et les instruments qui visent à rendre le secteur financier plus vert et à réorienter les financements à l'appui des objectifs environnementaux et des ODD.
- **L'OCDE a réuni les ministres de la Science, de la Technologie et de l'Innovation les 23 et 24 avril 2024** ; à cette occasion, ils ont examiné et adopté une Déclaration sur des politiques de science, de technologie et d'innovation transformatives au service d'un avenir durable et inclusif. Les ministres ont également salué un nouveau Programme en faveur de politiques de science, de technologie et d'innovation transformatives au service de la transition écologique, ainsi qu'un nouveau Cadre relatif à la gouvernance anticipative des technologies émergentes, et ont réaffirmé la nécessité d'une coopération internationale pour relever les défis mondiaux.

Sous-groupe 2 : Développement durable

- **L'OCDE est l'instance responsable des indicateurs relatifs à l'APD**, qui est une des sources principales de financement extérieur au bénéfice des pays en développement. Les niveaux d'APD ont atteint un niveau record en 2023, s'établissant à 223.7 milliards USD, contre 211 milliards USD en 2022.
- **La collaboration entre le Comité d'aide au développement (CAD) et le Forum international sur le soutien public total au développement durable (TOSSD)** nouvellement mis en place permet de mesurer et de suivre les apports de financement hors APD, incluant les financements privés mobilisés, la coopération triangulaire et le financement des biens publics mondiaux.
- **Le projet « Un cadre et un financement équitables pour la transition des pays reposant sur les industries extractives » (EFFECT)** aide les pays en développement dotés de ressources minérales abondantes à concevoir des trajectoires réalistes, justes et rentables en vue de réussir la transition bas carbone. Il identifie les moyens d'atténuer les répercussions de la transition sur les secteurs des énergies fossiles, les travailleurs et les ménages pauvres, et d'éviter les risques de verrouillage d'activités à forte intensité en carbone et d'actifs échoués.
- **La [Recommandation de l'OCDE de 2022 sur le rôle de l'État dans la promotion de la conduite responsable des entreprises \(CRE\)](#)** encourage les adhérents à promouvoir la CRE dans leurs efforts et leurs financements liés à la coopération pour le développement.
- **L'OCDE aide les pouvoirs publics à concevoir et mettre en œuvre des politiques cohérentes et intégrées à l'appui du développement durable, et à en assurer le suivi**, conformément à la [Recommandation de 2010 du Conseil sur la cohérence des politiques au service du développement durable](#).
- **La prochaine édition du rapport *Coopération pour le développement* de l'OCDE** examinera et analysera les moyens par lesquels la coopération pour le développement peut redoubler d'efforts pour réduire la pauvreté et les inégalités ; elle sera lancée avant le Sommet de l'avenir des Nations Unies, qui se tiendra en septembre 2024.
- **L'OCDE produira une nouvelle stratégie pour le développement, à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation**, conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en modernisant ses ambitions et ses instruments afin de s'adapter à un contexte mondial en évolution rapide. Cette nouvelle stratégie visera à optimiser les principaux atouts de l'OCDE dans ses travaux intersectoriels afin de promouvoir une offre en matière de développement durable commune à toutes les composantes de l'Organisation, et fondée sur un dialogue inclusif et un partenariat avec les non-Membres mettant en avant la valeur ajoutée qu'offre l'OCDE à ses partenaires à tous les stades de développement.
- **L'OCDE fournit des plateformes à l'appui d'un dialogue et de partenariats inclusifs**, notamment le [Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement](#), une plateforme multipartite soutenue par l'OCDE et le PNUD regroupant des acteurs des secteurs public et privé qui sont déterminés à renforcer l'efficacité de leurs partenariats en faveur du développement et de la mise en œuvre du Programme 2030.

Que peuvent faire les responsables publics ?

59. La réalisation des objectifs de développement, climatiques et autres objectifs environnementaux exige une action efficace et ambitieuse des pouvoirs publics. Les responsables publics peuvent :

Sous-groupe 1 : Transformation en économies neutres en carbone, circulaires et respectueuses de la nature

- **Optimiser les synergies et la cohérence des mesures d'action publique tout en atténuant les conséquences inattendues.** Des synergies peuvent être dégagées, par exemple, avec les solutions fondées sur la nature et la conservation et restauration des puits de carbone naturels, qui peuvent contribuer à limiter le changement climatique et faciliter l'adaptation à ce dernier tout en concourant à la

protection de la biodiversité et en améliorant la qualité de l'air, avec, en complément, une action visant à identifier, et cesser progressivement ou réorienter les subventions dommageables pour l'environnement.

- **Favoriser l'innovation verte**, par exemple en ciblant les mesures de soutien à l'innovation au stade précoce et à la R-D et en accélérant l'adoption des technologies vertes, en accroissant la demande de technologies vertes, et en adoptant progressivement une approche axée sur des missions pour ce qui est du développement et du déploiement des technologies.
- **Intégrer la dimension de la résilience climatique dans la planification économique, en prenant en compte la question du genre, tous secteurs confondus, et inciter les acteurs privés à investir dans des mesures d'adaptation climatique**, y compris pour réduire les passifs éventuels à long terme dans les budgets publics.
- **Renforcer les politiques en faveur de la biodiversité ainsi que les incitations à la fois réglementaires et économiques et intégrer systématiquement la question de la biodiversité dans l'ensemble des secteurs**, de manière à enrayer et inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030 et à opérer la transition vers une économie respectueuse de la nature, et veiller à ce que les politiques relatives à l'eau et les programmes d'action nationaux et mondiaux, y compris ceux portant sur le développement et la justice, se renforcent mutuellement.
- **Opérer la transition vers une économie plus circulaire** afin de remédier à la raréfaction des ressources, notamment les matières premières critiques, de favoriser la biodiversité, de limiter le changement climatique et de réduire la pollution. Les pouvoirs publics ont un rôle central à jouer pour créer un environnement propice à des modèles d'économie circulaire attractifs d'un point de vue économique et transposables à plus grande échelle.
- **Accroître les investissements financiers à l'appui du climat, de la biodiversité, de l'eau et de l'économie circulaire** – qu'ils proviennent du secteur privé ou public ou des deux à la fois –, notamment en mobilisant les capitaux disponibles à l'échelle mondiale et en assurant leur adéquation avec les objectifs environnementaux, par exemple ceux découlant de l'Accord de Paris, des ODD et du Cadre mondial de la biodiversité, en coopération avec les institutions de financement du développement, les autorités de surveillance et de réglementation financières, les instances d'établissement de normes, les investisseurs, les promoteurs de projets et la société civile. Continuer d'accroître le volume et la qualité de l'APD relative au climat qui intègre des considérations d'égalité des genres³⁸.

Sous-groupe 2 : Développement durable

- **Promouvoir la cohérence des politiques au service du développement durable** en prenant en compte l'aspect transnational de l'action publique afin d'accroître l'efficacité des politiques et dans l'optique de réaliser les ODD, et en continuant d'élaborer des indicateurs et des cadres appropriés pour orienter et mesurer la contribution du secteur privé aux ODD et promouvoir l'harmonisation et l'interopérabilité de ces cadres.
- **Maintenir et accroître le soutien à la coopération pour le développement et à l'APD** afin d'assurer la protection des plus pauvres et des plus vulnérables, tout en promouvant les valeurs et les normes communes de l'OCDE partout dans le monde.
- **Mieux exploiter l'effet de levier de l'APD et des autres apports du secteur public et optimiser leur impact sur le plan du développement durable afin de mobiliser des financements et des investissements privés** au moyen d'instruments innovants axés sur la qualité (financement mixte, obligations, garanties, etc.), en adéquation avec les ODD et fondés sur des partenariats inclusifs.
- **Etoffer considérablement les financements concessionnels et les employer de manière stratégique afin de mobiliser le plus grand volume possible de capitaux privés à l'appui** de l'accélération de la transition écologique dans les pays en développement.

- **Promouvoir l'investissement dans des infrastructures de qualité**, essentiel pour soutenir une croissance durable et une reprise économique résiliente, en prônant le recours à des dispositifs de certification de la qualité, tels que le réseau *Blue Dot*, qui propose des normes mondiales permettant d'améliorer la qualité des projets d'infrastructures – notamment quant à leur résilience climatique – et de mieux éclairer les décisions d'investissement.
- **Promouvoir la viabilité et la transparence de la dette** et collaborer avec les pays emprunteurs et les bailleurs publics bilatéraux et privés afin de prévenir des situations d'endettement non soutenables et d'y remédier.
- **Contribuer à l'élaboration du Programme et du cadre de financement post-2030** en continuant d'intégrer un horizon à long terme en matière de viabilité et de financement dans leur planification et leurs stratégies de coopération pour le développement.

QUESTIONS VISANT À ALIMENTER LES DÉBATS⁵

Sous-groupe 1 : Transformation en économies neutres en carbone, circulaires et respectueuses de la nature

1. *Quelle est votre expérience en matière d'action intégrée face au changement climatique, à la perte de la biodiversité et à la pollution ?*
2. *Comment renforcer les synergies entre nos politiques et nos actions environnementales et climatiques ?*
3. *Comment prendre en compte les besoins des groupes de population qui paient un tribut disproportionné à la triple crise planétaire ? Comment mieux inclure les opinions de ces groupes de population, qui sont souvent des moteurs et des acteurs cruciaux du changement ?*
4. *Quelles sont vos attentes concernant le soutien que pourrait apporter l'OCDE à ses pays Membres dans la mise en œuvre d'approches synergiques ?*

Sous-groupe 2 : Développement durable

1. *Quelles initiatives les Membres ont-ils prises récemment pour promouvoir une réponse coordonnée à l'appui du développement durable ? Les débats peuvent s'orienter sur les initiatives destinées à s'attaquer à la pénurie de financement à l'appui du développement durable, notamment la mise à profit du rôle de catalyseur de l'APD pour mobiliser les financements privés.*
2. *Comment les Membres peuvent-ils renforcer les partenariats et la collaboration avec divers acteurs à cette fin ?*
3. *Comment l'OCDE peut-elle contribuer aux initiatives des Membres citées ci-dessus en mettant à profit ses avantages comparatifs ?*

[SESSION 6] DES APPROCHES AXÉES SUR LES SOLUTIONS POUR FAIRE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS

Quelle est la problématique ?

60. **La transformation numérique ouvre des possibilités inédites d'améliorer les conditions de vie, de tenir les Objectifs de développement durable et de relever les défis planétaires.** Cette transformation s'appuie sur des éléments qui évoluent rapidement, qu'il s'agisse des technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle (IA), ou des données et flux transfrontières de données qui sous-tendent ces technologies. Pour tirer parti de la transformation numérique tout en atténuant les risques qui lui sont associés, il sera essentiel de favoriser l'expression du potentiel d'innovation lié à une IA digne de confiance, centrée sur l'humain et axée sur les droits, et de promouvoir la libre circulation des données dans des conditions de

⁵ Ces suggestions de questions à examiner sont extraites de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

confiance. L'impact de cette transformation dépassant les frontières nationales, la question de la confiance constitue un défi d'ampleur mondiale.

61. **L'IA, y compris générative, est en train de prouver sa puissance transformatrice** au niveau des emplois, du secteur public, de la productivité, des soins de santé, des découvertes scientifiques et de l'apprentissage, ce qui lui vaut de susciter une attention accrue sur les marchés financiers. À l'échelle mondiale, les investissements de capital-risque dans les jeunes entreprises spécialisées dans l'IA ont plus que triplé entre 2015 et 2023³⁹. En parallèle, les investissements dans les jeunes entreprises spécialisées dans l'IA générative ont explosé en 2022-23, puisqu'ils ont été multipliés par 14 (voir Graphique 8 en annexe). Ces investissements finançant des applications susceptibles d'être adoptées à grande échelle, leur contribution à la croissance économique pourrait s'avérer importante.

62. **Si l'IA offre des avantages considérables, elle recèle aussi des dangers pour les personnes, les organisations et l'environnement.** Elle présente notamment des risques de biais, de discrimination, de désinformation et de manipulation du contenu ainsi que d'atteintes à la vie privée, à l'environnement, à la sécurité et à la sûreté.

63. **Il est donc urgent de combler toute lacune de la gouvernance internationale en adoptant des stratégies interopérables favorisant une approche responsable en matière d'IA dans l'ensemble des secteurs** ; ces stratégies devront notamment favoriser la mise en place de garde-fous face aux risques et de solutions concrètes pour mettre l'humain et les droits au cœur de la conception, du développement et du déploiement des technologies.

64. **Pour faciliter la circulation des données, y compris par-delà les frontières, et favoriser ainsi la croissance économique et les applications sociétales bénéfiques, il est nécessaire de renforcer la confiance à l'égard de l'écosystème mondial des données.** La collecte, l'analyse et le transfert de données, y compris par-delà les frontières, sous-tendent l'IA et l'Internet des objets. Ils progressent en volume et revêtent une importance majeure dans tous les secteurs de l'économie, pour la compétitivité économique ainsi que pour le bien-être des sociétés. Cependant, la collecte et le traitement de données, de même que le développement et le déploiement de l'IA, peuvent être employés à des fins répréhensibles et donner lieu à des abus qui portent préjudice aux individus et aux organisations, qu'il s'agisse d'atteintes à la vie privée, aux données personnelles, à la sécurité numérique, à l'intégrité de l'information ou aux droits de propriété intellectuelle. L'impact des données et la réglementation à mettre en place en la matière sont des questions qui dépassent les frontières nationales, et qui touchent non seulement les pays Membres de l'OCDE, mais aussi les non-Membres. Il est donc crucial de collaborer avec les organisations idoines.

65. **Dans un contexte de confiance faible, d'incertitude, de concurrence entre les intérêts des différents acteurs et de coopération multipartite insuffisante, l'action menée face à ces risques peut donner lieu à des approches stratégiques et réglementaires divergentes entre les différents pays de l'OCDE et au-delà de ce cercle,** avec pour corollaires une incertitude au niveau de l'action publique et une sous-utilisation de la ressource précieuse que constituent les données. Les Membres de l'OCDE ainsi que d'autres pays redoutent que les défis face auxquels sont ainsi placés des pays partageant une communauté de vues entravent le développement des technologies, ralentissent la croissance économique et empêchent l'innovation.

Que fait l'OCDE ?

66. L'OCDE s'emploie à confirmer son statut de source reconnue de conseils stratégiques au service d'une transformation numérique axée sur les droits, en mettant en œuvre les moyens suivants :

- **L'OCDE a organisé une réunion au niveau ministériel de son Comité de la politique de l'économie numérique (devenu entre-temps le « Comité de la politique du numérique ») les 14 et 15 décembre 2022 en Espagne.** À cette occasion, les Ministres ont adopté une Déclaration sur un avenir numérique de confiance, durable et inclusif et une Déclaration sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par des entités du secteur privé, et ils ont annoncé la création du Forum mondial de

l'OCDE sur la technologie (FMTech).

- **Le Réseau d'experts OECD.AI (ONE AI) apporte des contributions issues des sphères de l'action publique, de la technologie et de l'entreprise pour éclairer les analyses et les recommandations de l'OCDE en matière d'intelligence artificielle.** Le Groupe de travail de l'OCDE sur la gouvernance de l'intelligence artificielle (GTGIA) supervise les travaux de l'OCDE en matière de politique et de gouvernance de l'IA et aide les pays à mettre en œuvre la Recommandation de l'OCDE de 2019 sur l'IA.
- **L'OCDE soutient la mise en œuvre de sa [Recommandation de 2019 sur l'intelligence artificielle \(IA\)](#)** au moyen d'un rapport destiné au Conseil sur sa mise en œuvre ainsi que des révisions pour prendre en compte des évolutions récentes telles que l'IA générative, les nouveaux textes pertinents adoptés à l'échelle régionale ainsi que les principes directeurs et codes de conduite pertinents adoptés à l'échelle internationale.
- **Pour mettre en place des ressources et éclairer l'action publique au service d'une approche responsable à l'appui d'une IA digne de confiance, l'OCDE rassemble plus de 70 territoires et une vaste communauté pluridisciplinaire d'experts** au sein de l'[Observatoire OCDE des politiques relatives à l'IA \(OECD.AI\)](#), qui propose notamment un Catalogue d'outils et d'indicateurs pour une IA digne de confiance et un nouveau Dispositif de surveillance des incidents liés à l'IA. En outre, l'OCDE favorise l'interopérabilité internationale des cadres relatifs à l'IA, par exemple grâce au Cadre de l'OCDE pour la classification des systèmes d'IA.
- **L'OCDE assure actuellement le secrétariat du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA)**, qui offre un mécanisme permettant aux spécialistes de l'IA de mutualiser des travaux de recherche pluridisciplinaires et de recenser ensemble les problématiques essentielles ; ce Partenariat mondial facilite la coopération internationale et promeut l'adoption d'une IA digne de confiance. L'OCDE et le PMIA réfléchissent actuellement à des dispositifs visant à renforcer les synergies.
- **L'OCDE apporte une contribution vitale en fournissant des éléments probants et appuyant l'action publique en matière de gouvernance de l'IA et dans des secteurs tels que l'emploi, la santé, l'éducation et les compétences.** On peut citer, à cet égard, l'édition 2023 de ses *Perspectives de l'emploi*, sa Stratégie sur les compétences, avec son Programme sur l'intelligence artificielle dans le travail, l'innovation, la productivité et les compétences (AI-WIPS), sa [Recommandation de 2016 sur la gouvernance des données de santé](#), ses *Perspectives de l'éducation numérique (Digital Education Outlook)* et l'édition 2024 (à paraître) de ses *Perspectives de l'économie numérique*. L'OCDE est en train de préparer une feuille de route sur le thème des risques en matière de travail et de santé qui aidera à hiérarchiser les risques et les actions à mener pour combler les lacunes des politiques publiques.
- **L'OCDE est en train d'élaborer des éléments de mesure des capacités de l'IA, ainsi que des démarches d'analyse de leurs implications** sur le plan de l'éducation, du marché du travail et de la société.
- **Pour analyser les incidences de l'IA sur les entreprises**, l'OCDE est en train d'analyser les schémas d'adoption de l'IA à l'échelle des entreprises, les liens entre le recours à l'IA et la productivité et les schémas émergents en matière de demande de compétences en IA.
- **L'OCDE est en train de rassembler une communauté d'experts sur la libre circulation des données dans des conditions de confiance afin de promouvoir une coopération multipartite axée sur les solutions et fondée sur des éléments probants**, et notamment afin de renforcer la transparence des politiques et des textes applicables aux transferts transfrontières de données, de répertorier des cas d'usage des technologies protectrices de la vie privée dans le cadre du partage transfrontière de données et de promouvoir la [Déclaration de 2022 sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par des entités du secteur privé](#).
- **L'OCDE est en train de formuler des orientations pour la mise en œuvre de sa [Recommandation de 2021 sur l'amélioration de l'accès aux données et de leur partage](#)** et d'étudier les incidences liées

aux technologies telles que les technologies protectrices de la vie privée et aux intermédiaires de confiance. Dans le prolongement des travaux produits à la troisième phase du projet horizontal « Vers le numérique » de l'OCDE, il s'agira notamment d'élaborer un guide de la gouvernance des données au service de la croissance et du bien-être.

- Le **rapport de l'OCDE sur la gouvernance et l'IA** (à paraître) sera axé sur les changements que les pouvoirs publics vont devoir apporter pour recourir à l'IA dans l'action publique et la prestation des services publics ; l'accent sera mis sur les missions de base de l'exécutif, les fonctions de gestion publique et les services publics.

Que peuvent faire les responsables publics ?

67. Les responsables publics peuvent :

- **Mettre en œuvre des politiques et démarches de gouvernance tournées vers l'avenir et éclairées par des éléments probants et par une coopération multipartite inclusive** afin d'exploiter la puissance transformatrice des technologies numériques et émergentes. L'action publique doit s'intéresser à l'ensemble du cycle de vie des technologies afin d'en limiter les risques, de favoriser l'innovation et de veiller au respect des droits fondamentaux, des valeurs démocratiques et de la cohésion sociale ; elle doit aussi favoriser une adoption inclusive de la technologie, qui permette au plus grand nombre de bénéficier de la croissance économique, de la protection de l'environnement et du bien-être.
- **Renforcer la coopération dans le cadre d'instances internationales pour la gouvernance de l'IA et pour la sûreté et la sécurité de son développement et de son déploiement.** Une coopération internationale multipartite et pluridisciplinaire s'impose à l'échelle planétaire pour instaurer une IA digne de confiance. Il pourra s'agir, par exemple, de mettre en place des garde-fous communs au sein des systèmes d'IA tout au long de leur cycle de vie, tels que, par exemple, des seuils de sécurité et des lignes rouges opérationnelles claires. Il faut que ces garde-fous soient largement acceptés, faciles à mettre en pratique et fondés sur des normes et principes directeurs issus d'un consensus international.
- **Au travail, assurer l'accès à une formation à l'IA, de façon à donner aux travailleurs et aux employeurs les moyens de tirer parti du recours à l'IA.** Si la plupart des pays de l'OCDE ont lancé des initiatives de formation au numérique, les programmes de formation ne sont qu'une minorité à comporter certains éléments liés à l'IA, et ils tendent à s'adresser à des adultes dotés d'un niveau de qualification élevé.
- **Promouvoir des mesures visant à prévenir et atténuer les risques que l'IA présente pour les droits et la sécurité des travailleurs** Il conviendra notamment d'appliquer à l'IA et, éventuellement, d'adapter les textes applicables en matière de confidentialité, de santé, de sécurité et de lutte contre la discrimination, et d'élaborer des mesures visant à assurer la redevabilité, la transparence et l'explicabilité. Des feuilles de route permettant de détecter les lacunes de l'action publique et les actions à mener au service d'une utilisation digne de confiance de l'IA au travail peuvent favoriser la bonne mise en œuvre des politiques.
- **Appuyer l'utilisation responsable d'outils d'IA dignes de confiance par les entreprises et aider les entreprises à exploiter le potentiel offert par les données, en prêtant une attention particulière aux besoins des PME.** Cela implique de mettre en place un environnement propice, dans lequel des atouts complémentaires tels que des compétences numériques, une infrastructure de communication à haut débit de qualité et des outils numériques comme l'informatique en nuage et la portabilité des données soient développés et renforcés.
- **Favoriser une mutualisation des connaissances et une coopération multipartites à l'échelle internationale afin de favoriser un dialogue axé sur les solutions et fondé sur des éléments probants quant aux réponses opérationnelles à apporter aux problèmes pratiques liés au transfert et au partage des données dans un contexte transfrontière.** Les principales parties prenantes sont le monde universitaire, l'industrie, les administrations publiques et les régulateurs. En fonction de l'état

d'avancement et des fruits des travaux de la communauté d'experts sur la libre circulation des données dans des conditions de confiance, un niveau accru d'institutionnalisation pourrait permettre de s'appuyer sur des approches communes pour tirer parti des avantages sociaux et économiques de la circulation des données.

- **Renforcer la coopération dans le cadre d'instances internationales au service de la gouvernance de l'IA, de la sécurité de son développement et de son déploiement.** Une coopération internationale multipartite et pluridisciplinaire s'impose à l'échelle planétaire pour mettre en place des garde-fous communs afin d'assurer la sécurité du développement de l'IA, avec, par exemple, des seuils de sécurité et des lignes rouges opérationnelles claires. Il faut que ces garde-fous soient largement acceptés, faciles à mettre en pratique et fondés sur des normes et principes directeurs issus d'un consensus international.
- **Adapter l'action publique aux caractéristiques des données, notamment selon qu'il s'agit de données personnelles, de données du secteur public ou de données du secteur privé.** Cette adaptation pourrait notamment s'appuyer sur l'organisation de débats entre experts, y compris des représentants de secteurs pratiquant déjà des activités transfrontières, sur les politiques à mener en matière de données.
- **Aborder la gouvernance des données de façon transsectorielle,** en tenant compte tout à la fois des aspects liés à la confidentialité, à la concurrence, à la protection des consommateurs, à la santé et à la finance, de façon à élaborer des politiques holistiques permettant de gérer les risques et de tirer parti de l'accès aux données et du partage des données.
- **Renforcer les investissements et fournir, pour la recherche et l'innovation, davantage d'orientations essentielles pour mettre les technologies au service de la gestion des défis planétaires et émergents.** Cela implique d'adopter des démarches de financement plus directives ainsi que des politiques visant à promouvoir la collaboration, les partenariats ainsi que les espaces de co-création, telles que des politiques d'innovation axées sur des missions.
- **Encourager le recours à l'IA dans le secteur public,** car il peut favoriser la transparence, l'équité et la redevabilité et concourir à la lutte contre la fraude et la corruption. L'IA peut transformer les méthodes employées par les acteurs publics pour concevoir les politiques publiques et assurer les services publics de façon à évoluer vers davantage d'inclusivité et à mieux répondre à l'évolution des besoins des citoyens et de groupes sociaux spécifiques.

QUESTIONS VISANT À ALIMENTER LES DÉBATS⁶

Session 6.1 : Intelligence artificielle (IA)

1. *Sur la base de la discussion relative à la révision de la Recommandation de l'OCDE sur l'IA, quelles sont les attentes quant au rôle que devrait jouer l'OCDE à l'avenir à l'appui de sa mise en œuvre par ses Membres et au-delà ?*
2. *Compte tenu du récent développement rapide de l'IA générative, comment la Recommandation de l'OCDE sur l'IA devrait-elle s'articuler avec les débats internationaux qui ont lieu au sein de divers forums, tels que le Processus d'Hiroshima sur l'IA et les Nations Unies, et comment l'OCDE devrait-elle collaborer avec ces derniers ?*
3. *Afin d'optimiser sa valeur, quelles perspectives l'OCDE devrait-elle mettre en avant dans les discussions futures sur la gouvernance de l'IA, en tenant compte des travaux menés dans d'autres forums tels que le Processus d'Hiroshima sur l'IA, le PMIA et l'UNESCO ?*

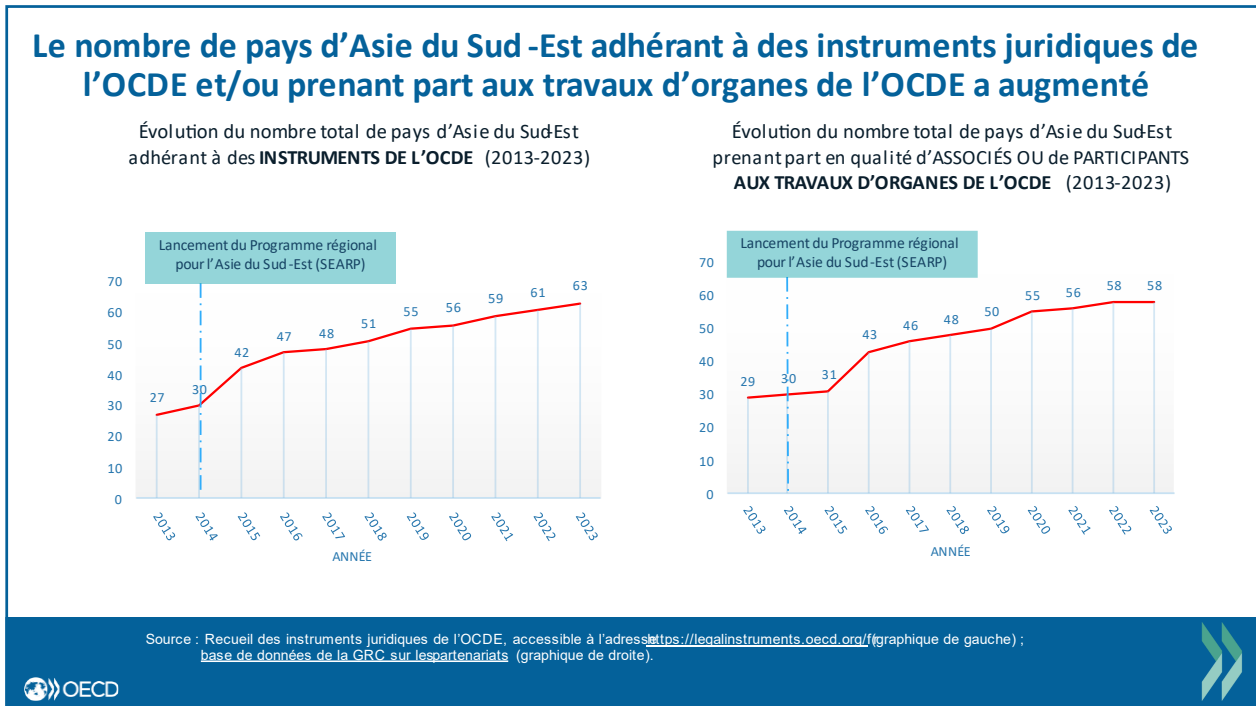
⁶ Ces suggestions de questions à examiner sont extraites de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

Session 6.2 : Libre circulation des données dans des conditions de confiance, gouvernance et sécurité des données

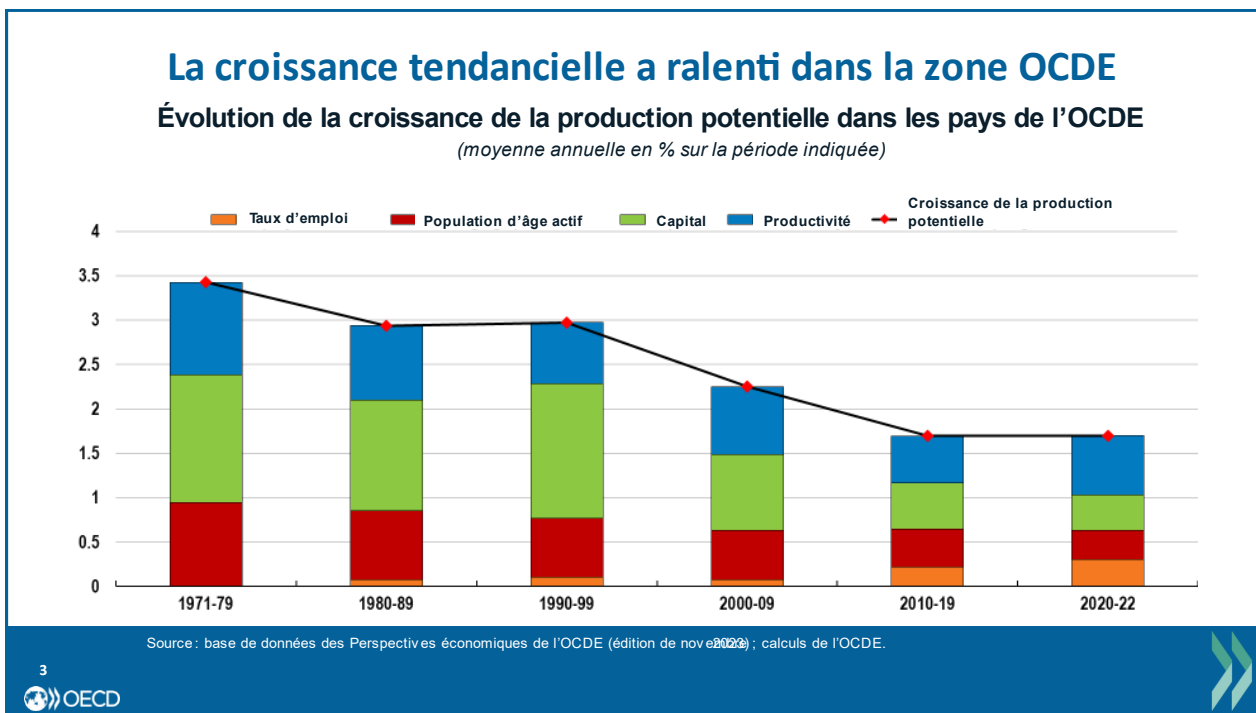
- 1. Comment coopérer afin de résoudre les difficultés liées aux flux transfrontières de données, notamment en faisant appel à l'IAP (une communauté d'experts de la libre circulation des données dans des conditions de confiance mise en place par l'OCDE), entre pays Membres, avec les pays non-Membres et avec d'autres organisations internationales et régionales ?*
- 2. Quelles mesures convient-il de prendre au sein de l'OCDE, notamment au niveau du renforcement institutionnel, pour faire face à l'augmentation rapide de la demande de coopération multilatérale sur les politiques numériques, et plus particulièrement sur la gouvernance des données, qui est son aspect principal ?*
- 3. Comment instaurer une collaboration optimale afin de s'attaquer plus efficacement aux défis émergents posés par le renforcement des interactions transfrontières telles que les flux transfrontières de données à moyen et long termes, dans le contexte de la mise en place et du renforcement pérennes d'une gouvernance internationale des données ?*

ANNEXE - GRAPHIQUES

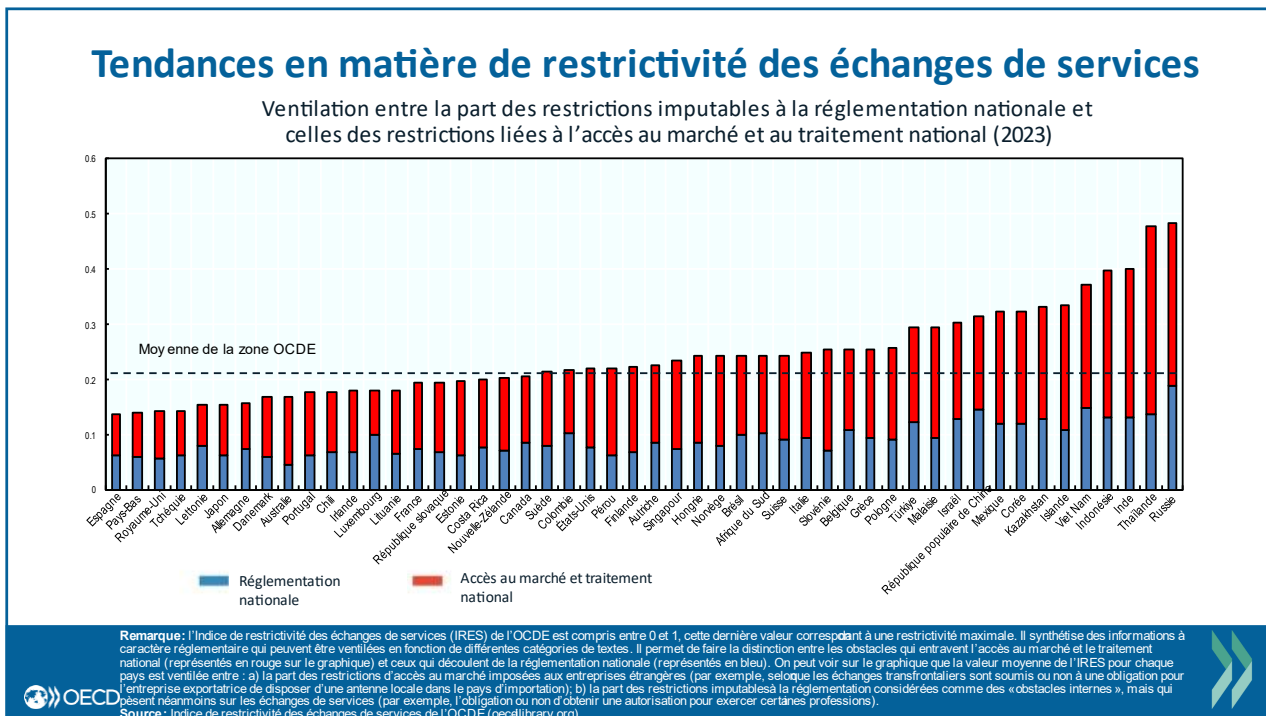
Graphique 1: Pays d'Asie du Sud-Est adhérant à des instruments juridiques de l'OCDE et/ou prenant part aux travaux d'organes de l'OCDE



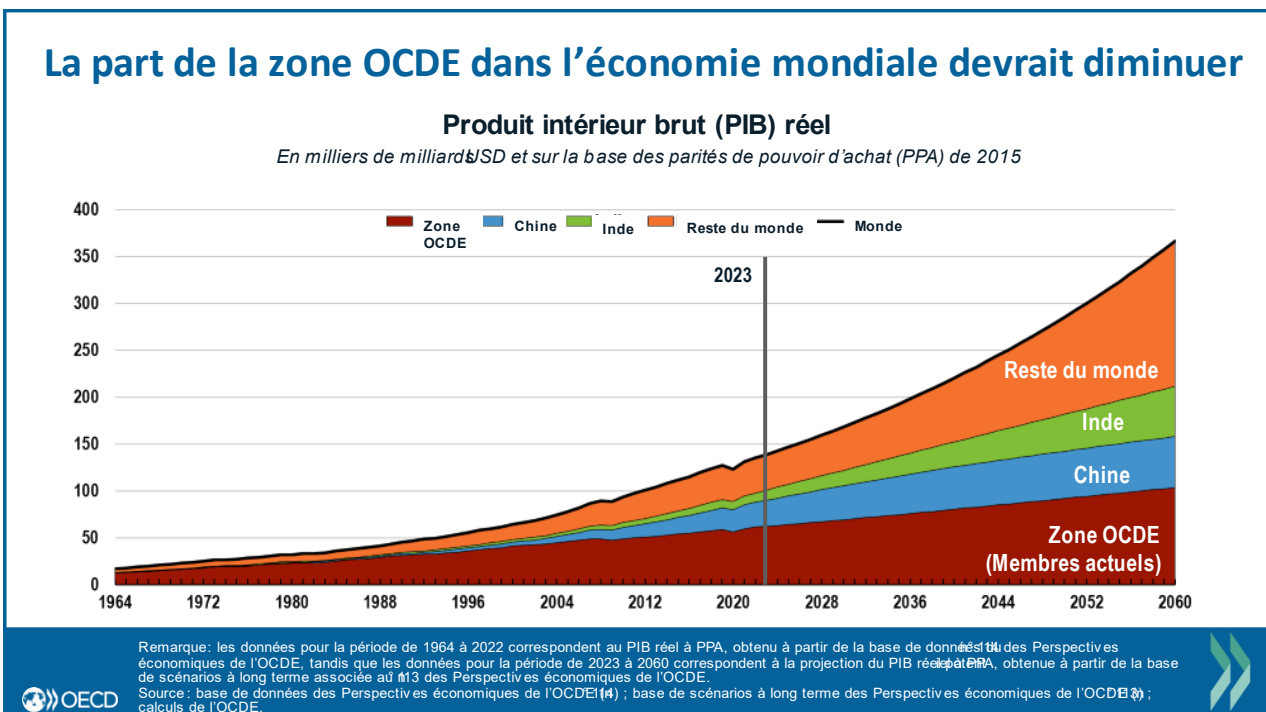
Graphique 2: Croissance tendancielle dans la zone OCDE (Perspectives économiques de l'OCDE)



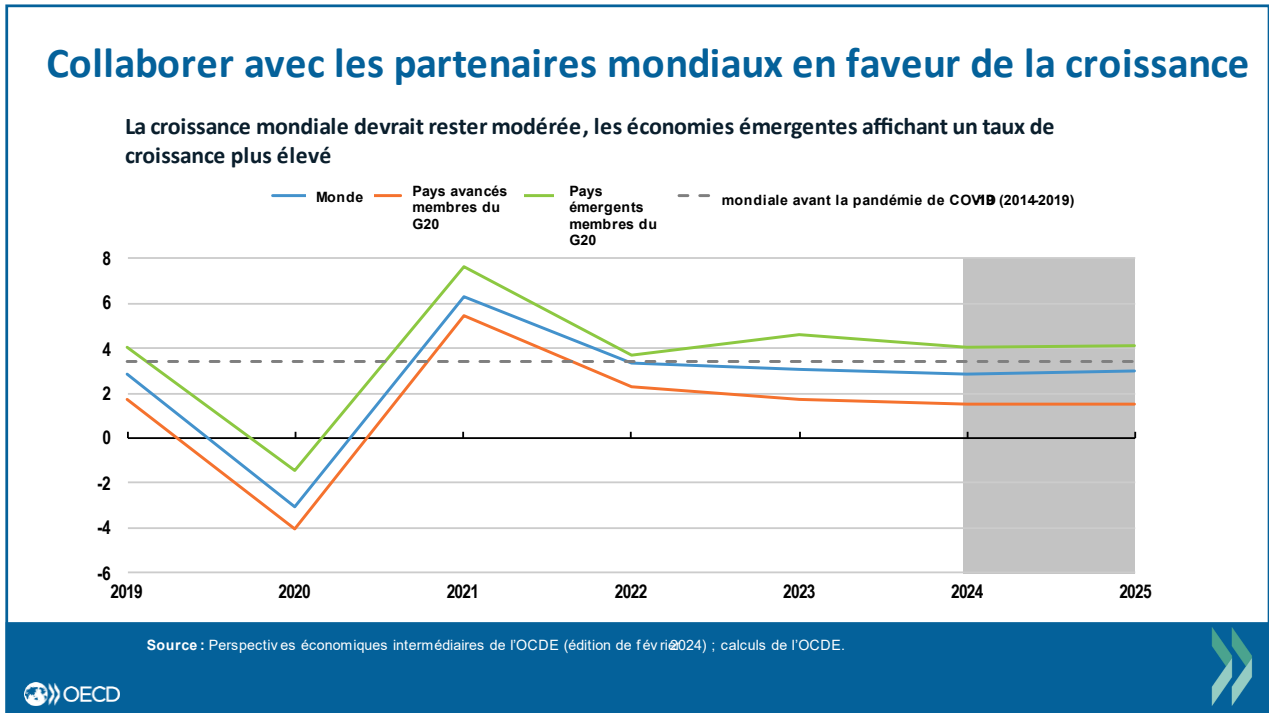
Graphique 3: Indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE (IRES)



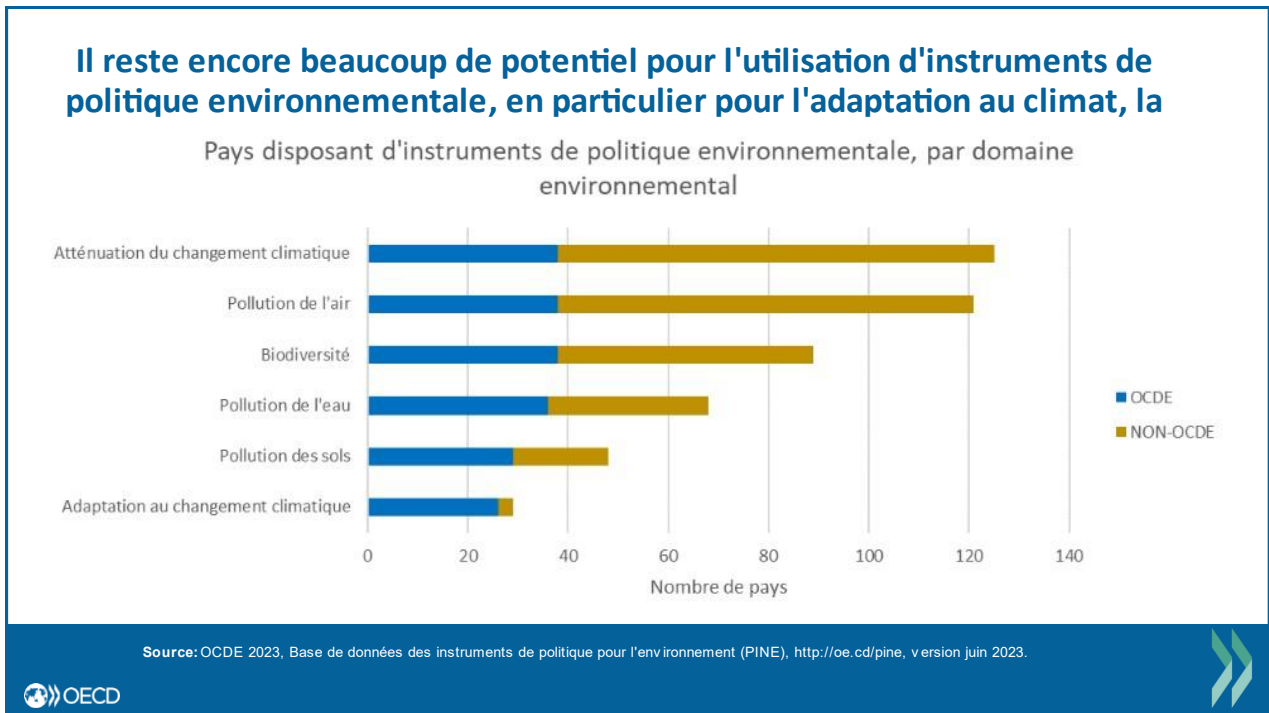
Graphique 4: Part de la zone OCDE dans l'économie mondiale



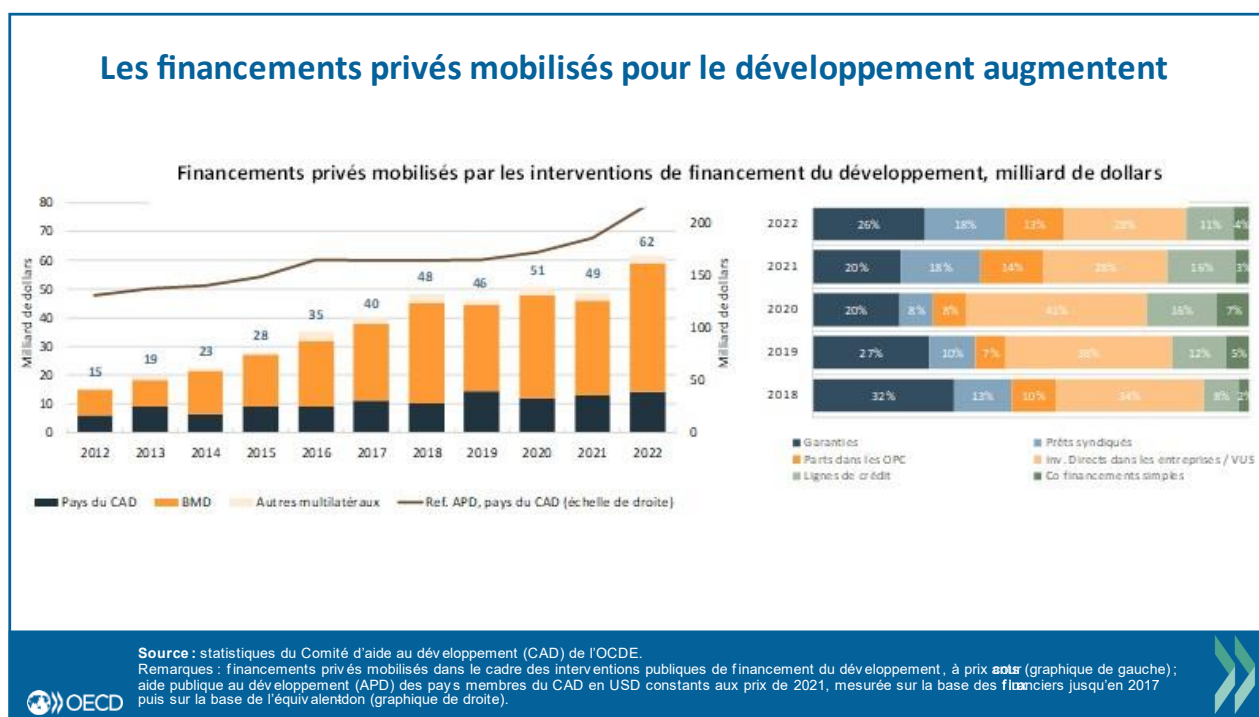
Graphique 5: Croissance mondiale



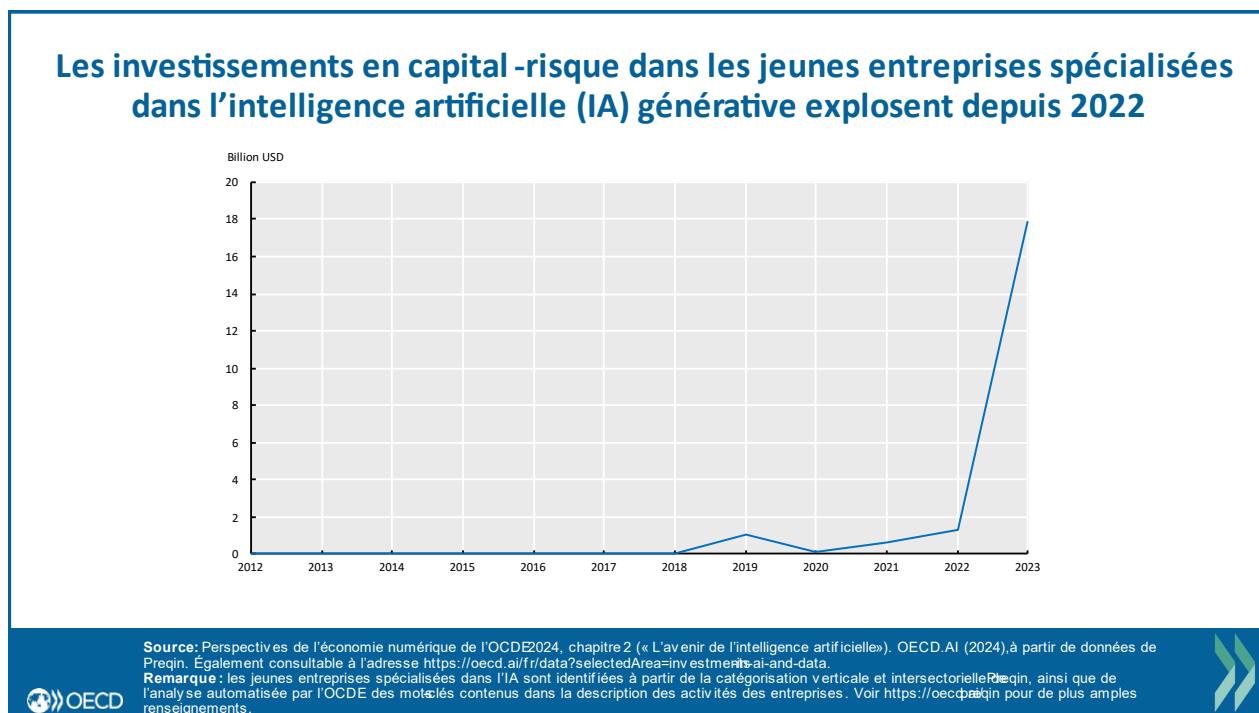
Graphique 6: Instruments d'action dans le domaine de l'environnement



Graphique 7: Financements privés mobilisés dans le cadre des interventions publiques de financement du développement



Graphique 8: Investissements en capital-risque dans les jeunes entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle (IA) générative



RÉFÉRENCES

- ¹ FMI (2023), *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2023
<https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2023/10/10/world-economic-outlook-october-2023>.
- ² OCDE (2024), *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, février 2024 : Consolider les fondements de la croissance*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ea684538-fr>.
- ³ OCDE (2023), *Réformes économiques : Objectif croissance 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9953de23-en>.
- ⁴ OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>.
- ⁵ OCDE (2023), *Reporting Gender Pay Gaps in OECD Countries: Guidance for Pay Transparency Implementation, Monitoring and Reform*, Gender Equality at Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ea13aa68-en>.
- ⁶ Égert, B., C. de la Maisonneuve et D. Turner (2023), *Quantifying the effect of policies to promote educational performance on macroeconomic productivity*, Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1781, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b00051cc-en>.
- ⁷ OCDE (2018), *L'articulation entre productivité et inclusivité*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264293021-fr>.
- ⁸ OCDE (2023), *Economic Policy Making to Pursue of Economic Welfare: OECD Report Prepared for the 2023 Japan Presidency of the G7*, https://www.oecd.org/economy/G7_Beyond_GDP_Economic_policy_making_to_pursue_economic_welfare_2023.pdf.
- OCDE (2022), *Un chemin court et sinueux jusqu'à 2030 : Mesurer la distance à parcourir pour atteindre les cibles des ODD*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2fa2183f-fr>.
- ⁹ OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, vol. 2023, n° 2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b07667cd-fr>.
- ¹⁰ OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, volume 2023 n° 2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b07667cd-fr>.
- ¹¹ OCDE (2023), *International trade in the wake of multiple shocks: OECD global trade monitor*, Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale, n° 277, Éditions OCDE, Paris.
- ¹² OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, volume 2023 n°2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b07667cd-fr>.
- ¹³ OCDE (2023), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2023 – Adapter l'agriculture au changement climatique*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9dae6a9d-fr>.
- ¹⁴ OCDE (2023), *Inventaire OCDE des mesures de soutien pour les combustibles fossiles 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9a234d8b-fr>.

- ¹⁵ OCDE (2023), *Government support in industrial sectors: A synthesis report*, Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale, n° 270, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1d28d299-en>.
- ¹⁶ Kowalski, P. et C. Legendre (2023), *Raw materials critical for the green transition: Production, international trade and export restrictions*, Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale, n° 269, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c6bb598b-en>.
- ¹⁷ OCDE (2023), *Key issues in Digital Trade*, Forum mondial sur les échanges 2023 : « Mettre les échanges au service de tous », OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/trade/OECD-key-issues-in-digital-trade.pdf>.
- ¹⁸ OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, volume 2023 n° 2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b07667cd-fr>.
- ¹⁹ OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, vol. 2023, n° 2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b07667cd-fr>.
- ²⁰ OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, vol. 2023, n° 2*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b07667cd-fr>.
- ²¹ Caldera Sánchez, A. et al. (2017), *Strengthening economic resilience: Insights from the post-1970 record of severe recessions and financial crises*, OECD Economic Policy Papers, n° 20, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6b748a4b-en>.
- ²² OECD (2023), *Strengthening clean energy supply chains for decarbonisation and economic security: OECD Report for the G7 Finance Ministers and Central Bank Governors*, mai 2023, Japon, OCDE, Paris.
- ²³ Arriola et al. (2020), Miroudot (2020), OECD (2020), IEA (2021), OECD (2021), IEA (2022a, b, c, d, v), Crowe and Rawdanowicz (2023), Haramboure et al. (2023), Kowalski and Legendre (2023) et Schwellnus et al. (2023).
- ²⁴ OCDE (2023), [Strengthening clean energy supply chains for decarbonisation and economic security: OECD Report for the G7 Finance Ministers and Central Bank Governors](#), mai 2023, Japon, OCDE, Paris.
- ²⁵ CCNUCC (2023), *AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023*, <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>.
- ²⁶ OCDE (2022), *Climate Tipping Points: Insights for Effective Policy Action*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/abc5a69e-en>.
- ²⁷ OCDE (2023), *Agir ensemble pour l'égalité des genres (version abrégée) : Quelles priorités ?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6a24b253-fr>.
- ²⁸ OCDE/Banque mondiale (2019), *Fiscal Resilience to Natural Disasters: Lessons from Country Experiences*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/27a4198a-en>.
- ²⁹ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (2019), *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*, <https://www.ipbes.net/global-assessment>.
- ³⁰ Canadell, J. G. et al. (2021), « Global Carbon and other Biogeochemical Cycles and Feedbacks », in : *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*, contribution du Groupe de travail I au sixième Rapport d'évaluation du

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York, N.Y. (États-Unis), pp. 673-816, doi:10.1017/9781009157896.007

³¹ OCDE (2023), *L'Observateur de l'action climatique 2023 : Information sur le chemin parcouru vers la neutralité carbone*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c9afa06c-fr>.

³² CCNUCC (2023), *AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023*, <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>.

³³ Programme des Nations Unies pour l'environnement (2023), *Rapport 2023 sur le déficit de l'adaptation au climat : Un manque de financement et de préparation* (résumé analytique en français), Nairobi, https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43865/AGR23_ESFR.pdf?sequence=11.

³⁴ Agence pour l'énergie nucléaire (2022), *Meeting Climate Change Targets: The Role of Nuclear Energy*, www.oecd-nea.org/jcms/pl_69396/meeting-climate-change-targets-the-role-of-nuclear-energy?details=true.

³⁵ OCDE (2023), *Net Zero+: Climate and Economic Resilience in a Changing World*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/da477dda-en>.

³⁶ OCDE (à paraître), *Mainstreaming biodiversity into renewable power infrastructure*, Éditions OCDE, Paris.

³⁷ OCDE (2023), *Le financement climatique et l'objectif des 100 milliards de dollars*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a311f02e-fr>.

³⁸ OCDE (2023), « The gender equality and environment intersection: An overview of development co-operation frameworks and financing », Publications OCDE, Paris.

³⁹ OECD.AI (2024), à partir de données de Preqin. Consulter : www.oecd.ai/en/data?selectedArea=investments-in-ai-and-data

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU DES MINISTRES 2024

www.ocde.org

OCDE Paris
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tél : +33 (0) 1 45 24 82 00